

75 ANS · ANNI · JAHRE

format

magazine

Zeitschrift für Polizeiausbildung und Polizeiforschung
Revue de formation et de recherche policières
Rivista di formazione e di ricerca di polizia

Création d'un Institut de police suisse à Neuchâtel



Polizeiausbildung gestern, heute und morgen
Formation policière hier, aujourd'hui et demain
La formazione di polizia ieri, oggi e domani



INSTITUT SUISSE DE POLICE
ISTITUTO SVIZZERO DI POLIZIA
SWISS POLICE INSTITUTE
SCHWEIZERISCHES POLIZEI-INSTITUT

Das **formt** magazine – Zeitschrift für Polizeiausbildung und Polizeiforschung – ist die erste Schweizer Zeitschrift, die sich der angewandten polizeilichen Forschung widmet. Ihr Ziel ist es, die Verbindung zwischen der Forschung und der Praxis im polizeilichen Umfeld herzustellen und damit zur Entwicklung und Erhaltung einer qualitativ hochwertigen Ausbildung für alle Schweizer Polizeien beizutragen. Das **formt** magazine behandelt insbesondere folgende Themen:

- sozialwissenschaftliche Forschung zu polizeilichen Tätigkeiten sowie zur Polizei als Organisation;

formt magazine – Revue de formation et de recherche policières est la première revue suisse consacrée à la recherche policière appliquée. Son objectif est d'établir un lien entre la recherche et la pratique dans le milieu policier et ainsi de contribuer au développement et au maintien d'une formation de haute qualité pour toutes les polices suisses. **formt** magazine traite notamment les sujets suivants:

- recherche en sciences sociales portant sur les activités policières et sur la police en tant qu'organisation;
- analyses, comptes rendus et discussions portant sur les approches pédago-

formt magazine – rivista di formazione e di ricerca di polizia è la prima rivista svizzera consacrata alla ricerca applicata in ambito di polizia. Il suo obiettivo è stabilire un legame tra la ricerca e la pratica in ambito di polizia e contribuire allo sviluppo e al mantenimento di una formazione di alta qualità per tutte le polizie svizzere. **formt** magazine affronta in particolare le tematiche seguenti:

- ricerca nelle scienze sociali che verte sulle attività di polizia e sulla polizia come organizzazione;
- analisi, resoconti e discussioni sugli approcci pedagogici, sui metodi e sulle

- Untersuchungen, Berichte und Diskussionen zu pädagogischen Ansätzen, Methoden und anderen Themen der polizeilichen Grund- und Weiterbildung;
- innovative Forschung zu Führung und Management in der Polizei.

Die im **formt** magazine veröffentlichten Artikel werden meistens von Praktikern/-innen aus dem Polizeiumfeld sowie akademischen Forschern/-innen verfasst, die sich mit polizeinahen Thematiken beschäftigen (Polizei als Organisation, Polizei und Gesellschaft, polizeiliche Ausbildung). Gerne nehmen wir aber auch Beiträge von politischen Akteuren oder anderen Spezialisten/-innen an.

giques, méthodes et autres thématiques en lien avec la formation policière de base et continue;

- recherche innovante consacrée à la conduite et à la gestion de la police. Les articles publiés dans **formt** magazine sont, pour la plupart, rédigés par des praticien-ne-s issu-e-s du milieu policier ainsi que par des chercheurs et chercheurs académiques se consacrant à des thématiques liées à la police (police en tant qu'organisation, police et société, formation de la police). Nous acceptons également volontiers les contributions d'acteurs politiques et autres spécialistes.

altre tematiche in relazione con la formazione di base e continua in ambito di polizia;

- ricerca innovativa consacrata alla condotta e alla gestione della polizia. Nella maggior parte dei casi, gli articoli pubblicati su **formt** magazine sono redatti da persone con esperienza pratica nel settore della polizia e da ricercatori accademici che si dedicano a tematiche ad essa legate (la polizia come organizzazione, polizia e società, formazione di polizia). Accettiamo volentieri anche contributi di attori politici e di altri specialisti.

Umschlag / Couverture / Copertina:

Premiers cours de l'Institut Suisse de Police, L'Impartial, jeudi 29 avril 1948 (©Société Neuchâteloise de Presse)
4^e de couverture: Tournage vidéo e-learning Expert-e-s Examen préliminaire, 28 septembre 2020 (©ISP)

Im vorliegenden *format magazine* wurde versucht, durchgängig beiden Geschlechtern gerecht zu werden. Dans ce numéro de *format magazine*, nous nous sommes efforcé-e-s d'utiliser systématiquement l'écriture inclusive.

Impressum: Verlag / Éditeur / Editore:

Institut Suisse de Police (ISP), Avenue du Vignoble 3, CH-2000 Neuchâtel
Tel.: +41 (0)32 723 81 00
www.institut-police.ch isp@ne.ch

Druck / Impression / Stampa:

Imprimerie de l'Ouest SA, Avenue Beauregard 34, CH-2036 Cormondrèche

Auflage / Tirage / Tiratura: 2500

Preis / Prix / Prezzo: CHF 22.–

ISSN 1664-6789

Redaktionskomitee / Comité de rédaction /

Comitato di redazione:

ALBERTINI Gianfranco, Chef Kriminalpolizei, Kantonspolizei Graubünden
AUGSBURGER-BUCHELI Isabelle, Professeure HES, Doyenne de l'ILCE – Directrice suppléante de la HEG – Arc, jusqu'en 2020
FROIDEVAUX Didier, Direction de la Stratégie – Chef du Service des Études stratégiques, Police cantonale Genève
GOBBI Norman, Consigliere di Stato, Repubblica e Cantone Ticino
HÜGI Kurt, Direktor, Zürcher Polizeischule, ZHPS
KÜNZLI Jörg, Ordinarius für Staats- und Völkerrecht, Universität Bern
LEHMANN Fritz, Kommandant, Stadtpolizei Winterthur
MEYER Michaël, Docteur en sociologie, Université de Lausanne – Chargé de cours, EPFL
ROMANELLI-NICOLI Manuela, Senior researcher, IUFFP

Chefredaktor / Rédacteur en chef / Caporedattore:

AMBERG Cyril, cyril.amberg@ne.ch

Redaktionsteam / Équipe de rédaction / Team di redazione:

BURGHERR Katja
DEYGAS Ariane
PINEDO Arancha
PORCU Marco
SCHNETZLER Céline
STEBLER Cecilia
TIESSSEN Barbara
TSCHAN Sarah
VALACH Rastislav

www.institut-police.ch/de/wissen/format-magazine

www.institut-police.ch/fr/savoir/format-magazine

www.institut-police.ch/it/sapere/format-magazine

Grusswort

Message de bienvenue



Karin Keller-Sutter
Bundesrätin
Conseillère fédérale

Liebe Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter des Schweizerischen Polizei-Instituts

Sicherheit und Schutz der Bevölkerung haben für mich als Vorsteherin des Eidgenössischen Justiz- und Polizeidepartements EJPD erste Priorität. Es ist vor allem der Polizei und ihrer wichtigen Arbeit zu verdanken, dass sich die Bevölkerung in unserem Land sicher fühlt. Damit das so bleibt, lohnt es sich, in eine gute Ausbildung für unsere zukünftigen Polizistinnen und Polizisten zu investieren. Genau dies tut Ihr Institut.

Das Schweizerische Polizei-Institut und die Menschen, die dort arbeiten, haben in den letzten 75 Jahren viel geleistet. Das SPI hat dafür gesorgt, dass alle angehenden Polizistinnen und Polizisten in jeder Polizeischule der Schweiz eine einheitliche Ausbildung erhalten. Das Konzept, welches das SPI erarbeitet hat, wird von allen Kantonen umgesetzt, in allen Landesteilen und Landessprachen.

Die einheitliche Grundausbildung ist wohl die wichtigste Errungenschaft des SPI und kommt der Polizeiarbeit im ganzen Land zugute.

Der Philosoph Heraklit sagte: «Nichts ist so beständig wie der Wandel.» Das gilt auch für die Arbeit der Polizei. So ist Kriminalität heute in vielen Fällen nicht mehr nur lokal begrenzt, sondern zunehmend grenzüberschreitend und international. Ohne eine enge polizeiliche Zusammenarbeit über Landesgrenzen hinaus ist eine wirksame Bekämpfung der Kriminalität heute nicht mehr möglich. Damit die Polizei ihre Arbeit leisten kann, will der Bundesrat diese Zusammenarbeit kontinuierlich verstärken. Gleichzeitig gibt es neue Formen von Kriminalität, zum Beispiel Delikte im Internet. Auch für diese neue Herausforderung braucht die Polizei Wissen und Können. Der Grundstein dafür wird in der Ausbildung gelegt.

Die Polizei geniesst in der Bevölkerung sehr grosses Vertrauen und schneidet in den jährlichen

Chères collaboratrices et chers collaborateurs de l'Institut Suisse de Police,

En tant que cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP), je considère la sécurité et la protection de la population comme des priorités absolues. C'est principalement grâce à la police et au travail essentiel qu'elle fournit que les habitantes et les habitants de notre pays s'y sentent en sécurité. Afin que cela ne change pas, il convient d'investir dans une formation de qualité pour nos futures policières et nos futurs policiers; c'est précisément ce à quoi œuvre votre Institut.

Avec l'engagement de son personnel, l'Institut Suisse de Police a accompli de nombreuses choses durant les 75 dernières années. Il a veillé à ce que l'ensemble des policières et policiers en devenir reçoivent une formation uniforme dans toutes les écoles de police de Suisse. Le concept élaboré par l'ISP est déployé par tous les cantons, dans toutes les régions et langues officielles.

La formation de base uniforme est sans doute la plus grande réalisation de l'ISP et elle profite à l'activité policière sur tout le territoire national.

Selon le philosophe Héraclite, «rien n'est permanent, sauf le changement». Cela est aussi valable pour le travail de la police. Dans de nombreux cas, la criminalité n'est plus une problématique locale, mais de plus en plus transfrontalière et internationale. Sans une collaboration policière étroite, par-delà les frontières, lutter efficacement contre cette criminalité n'est plus possible de nos jours. Afin que la police puisse mener à bien sa mission, le Conseil fédéral entend continuer à renforcer cette coopération. Parallèlement, de nouvelles formes de criminalité apparaissent, comme les infractions sur internet. Pour pouvoir y faire face, la police a besoin de connaissances et de compétences, dont les bases reposent sur la formation.

Sicherheitsberichten der Eidgenössischen Technischen Hochschule Zürich (ETH Zürich) in diesem Bereich stets mit Bestnoten ab. Auch die Gesellschaft in der Schweiz entwickelt sich ständig weiter. Ihre Anforderungen an die Polizei haben sich gewandelt. Der Dialog und die Nähe zur Bevölkerung gewinnen gerade heute wieder an Bedeutung. Das hat sich bei der Corona-Pandemie sehr deutlich gezeigt. Die Polizei musste mithelfen, das Virus einzudämmen, musste oft in angespannten Situationen mit Bürgerinnen und Bürgern vermitteln. Ohne dieses grosse Vertrauen der Bevölkerung in die Polizei wäre diese Arbeit nur schlecht möglich gewesen. Die Bevölkerung will sich darauf verlassen können, dass die Polizei mit allen Mitteln des Rechtsstaats im Grossen wie im Kleinen ihre Sicherheit gewährleistet.

Ich wünsche mir auch weiterhin gut ausgebildete, offene und moderne Polizistinnen und Polizisten, die ihren Beruf mit Herzblut ausüben. Ohne das Schweizerische Polizei-Institut wäre dies nicht möglich. Die Polizei wird sich auch künftig immer wieder mit neuen Formen von Kriminalität und mit neuen Erwartungen der Gesellschaft auseinandersetzen müssen. Die Arbeit wird dem SPI also nicht ausgehen. An die Polizei werden laufend neue Anforderungen gestellt, die in der Ausbildung berücksichtigt werden müssen.

Deshalb freut es mich, dass ab nächstem Jahr Stefan Blättler diese wichtige Arbeit in seiner zukünftigen Funktion als SPI-Direktor mitgestalten wird. Als langjähriger Kommandant der Kantonspolizei Bern sowie als Vorsteher der Konferenz der kantonalen Polizeikommandanten (KKPKS) weiss er, was es braucht, um eine gute Polizistin oder ein guter Polizist zu werden. Ich wünsche ihm viel Erfüllung und Elan bei seiner neuen Aufgabe – und dem SPI weiterhin viel Erfolg.

La population a une grande confiance dans la police, ce dont témoigne chaque année l'École polytechnique fédérale de Zurich dans son étude sur la sécurité. La société suisse ne cesse d'évoluer, et ses attentes envers la police ont changé. Le dialogue et la proximité avec la population sont à nouveau plébiscités, comme l'a montré la pandémie de coronavirus. La police a dû contribuer à endiguer la progression du virus et a souvent dû assurer une fonction de médiation avec les citoyennes et citoyens dans des situations tendues. Sans cette confiance, ce travail aurait été très difficile. La population veut pouvoir compter sur la police pour assurer sa sécurité avec tous les moyens que lui confère l'État de droit, tant à grande qu'à petite échelle.

Mon souhait pour l'avenir est qu'il y ait toujours des policières et des policiers bien formés, ouverts d'esprit, modernes et passionnés par leur métier. Sans l'Institut Suisse de Police, cela serait impossible. La police devra toujours faire face à de nouvelles formes de criminalité et à de nouvelles attentes de la société. Le travail ne manquera donc pas à l'ISP. La formation devra tenir compte en permanence des nouvelles exigences imposées à la police.

Ainsi, je me réjouis de voir Stefan Blättler prendre part, dans ses futures fonctions de directeur ISP, à cette mission essentielle dès l'année prochaine. En tant que commandant de la Police cantonale bernoise pendant des années et ancien président de la Conférence des commandants des polices cantonales (CCPCS), M. Blättler sait ce qui est nécessaire pour devenir une policière compétente ou un policier compétent. Je lui souhaite beaucoup d'entrain et de satisfaction dans son nouveau rôle, et je souhaite à l'ISP toujours autant de succès.

Editorial

Stefan Blättler

Präsident des Stiftungsrates SPI und Direktor ab 1. Januar 2022
 Président du Conseil de fondation de l'ISP, Directeur de l'ISP
 à compter du 1^{er} janvier 2022

Stefan Aegerter

Direktor SPI ad interim
 Directeur de l'ISP ad interim



75 Jahre SPI – ein Blick zurück und ein Blick voraus

2021 feiert das Schweizerische Polizei-Institut (SPI) sein 75-jähriges Bestehen. Am 5. Januar 1946 kamen die 12 Gründungsmitglieder auf Einladung des Neuenburger Gemeinderats Georges Béguin zusammen und unterschrieben die ursprüngliche Stiftungsurkunde. Heute, 75 Jahre später, ist die damalige Idee, eine Harmonisierung und *Unité de doctrine* in der föderalen Polizeiausbildungslandschaft anzustreben, gleichermassen wichtig geblieben. Dies manifestiert sich beispielsweise im kürzlich implementierten Bildungspolitischen Gesamtkonzept (BGK) 2020, welches die Grundausbildung auf zwei Jahre ausgeweitet und die Harmonisierung der Ausbildung an den Polizeischulen und in den Polizeikorps weiter vorangetrieben hat. In den kommenden Jahren wird das SPI das Projekt BGK 2020 weiterführen. Im Fokus steht dabei die Weiterentwicklung einer nationalen Kader- und Weiterbildungsstrategie.

Drei Schwerpunkte prägen dieses Jubiläumsjahr am Institut. Am 10. September findet der offizielle Festakt in Neuenburg statt und anschliessend am 2. Dezember ein Online-Kolloquium zum Thema «Polizeiausbildung gestern, heute und morgen». Die vorliegende Jubiläumsausgabe des *format magazine* ist bewusst demselben Themenschwerpunkt gewidmet. Nach dem Grusswort von Frau Bundesrätin Karin Keller-Sutter wendet sich ein erster Teil der Ausgabe der Geschichte des Instituts zu. Dabei blickt der ehemalige Stiftungsratspräsident Hanspeter Uster auf die jüngere Geschichte des SPI zurück. Weitere Beiträge zeigen die Entwicklung der Dienstleistungen des SPI im Laufe der Zeit auf und bieten einen Blick auf die Berichterstattung der Neuenburger Lokalpresse

75 ans de l'ISP: «Regards rétrospectif et prospectif»

En 2021, l'Institut Suisse de Police (ISP) fête ses 75 ans d'existence. Le 5 janvier 1946, à l'invitation du Conseiller communal neuchâtelois Georges Béguin, les douze membres fondateurs se sont réunis afin de signer l'acte de fondation original. 75 ans après, l'idée de départ prônant l'harmonisation et l'unité de doctrine dans le monde de la formation policière à l'échelle fédérale garde toute son actualité. En témoigne notamment le Concept général de formation (CGF) 2020 récemment mis en œuvre qui a étendu la formation de base à deux ans tout en harmonisant la formation au sein des écoles et des corps de police. Dans les années qui viennent, l'ISP compte poursuivre le projet CGF 2020 en mettant l'accent sur l'élaboration d'une stratégie nationale concernant la formation des cadres ainsi que la formation continue.

Cette année anniversaire sera marquée par trois moments charnières. Une journée officielle, qui sera organisée à Neuchâtel le 10 septembre. S'en suivra, le 2 décembre, un colloque en visioconférence qui portera sur le thème de la « Formation policière hier, aujourd'hui et demain ». Enfin, la publication du numéro spécial anniversaire de *format magazine*, qui reprend la même thématique. Après le message de bienvenue adressé par M^{me} la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, une première partie de ce numéro s'est intéressée à l'histoire de l'Institut. L'ancien président du Conseil de fondation, Hanspeter Uster, y jette un regard rétrospectif sur son histoire récente. D'autres contributions montrent l'évolution des activités de l'ISP tout le long de ces 75 ans et donnent un aperçu des articles qu'a consacrés la

über das Institut seit dessen Gründung. Im Interview befassen sich der Präsident und der Vizepräsident des Stiftungsrats mit vergangenen, aktuellen und zukünftigen Herausforderungen und Chancen für das SPI.

Den Mittelteil der Ausgabe bildet ein Überblick über diverse Fragestellungen rund um die polizeiliche Ausbildung, sowohl in der Schweiz als auch international. So stellen Jolanda Botke und Annika Smit wichtige Erkenntnisse zum Praxistransfer von *Soft-Skills*-Training bei der niederländischen Polizei vor. Thomas Feltes und Astrid Klukkert gehen mit dem «Bochumer Modell» auf ein modernes Beispiel akademisch gestalteter polizeilicher Weiterbildung aus Deutschland ein. Weitere Artikel thematisieren kognitive Verzerrungen in der Polizeiarbeit, das internationale Ausbildungsnetzwerk FRANCOPOL, das Risikomanagement im Personalbereich und eine neu geschaffene Kommission zur Koordination der Grundausbildung in der Westschweiz. Schliesslich kommen die Direktoren der sechs schweizerischen Polizeischulen in einem kollaborativen Beitrag zu Wort.

Abgerundet wird die Jubiläumsausgabe durch eine Auswahl von Beiträgen basierend auf qualitativ hochstehenden Abschlussarbeiten des CAS CEP (*Conduite des engagements de police à l'échelon d'officier*) aus dem Lehrgang 2019–2020. Diese Arbeiten aus der Westschweiz und dem Tessin bieten Einblick in die Vielfalt und Innovativität der behandelten Themen. Ebenfalls bringen sie das Hauptanliegen des *format magazine* zum Ausdruck, indem sie eine Verbindung zwischen polizeilicher Berufspraxis und angewandter Forschung herstellen.

75 Jahre nach seiner Gründung hält das SPI 2021 kurz inne und blickt auf seine langjährige Tätigkeit zugunsten der Schweizer Polizeiorganisationen zurück. Dies ist insbesondere das Verdienst der Polizeikorps selbst, denn ohne das Milizsystem könnte das SPI seine Dienstleistungen nicht anbieten. Gleichzeitig arbeitet das SPI bereits am «Morgen», indem es sich derzeit intensiv mit seiner «Roadmap 2022–2025» befasst und damit verbunden mit der künftigen strategischen Ausrichtung der Institution und deren künftigen Dienstleistungen.

presse neuchâteloise à l'Institut depuis sa fondation. Dans l'interview, le président et le vice-président du Conseil de fondation s'attardent sur les défis et chances passés, actuels et futurs pour l'ISP.

Une deuxième partie de ce *format magazine* passe en revue les problématiques diverses liées à la formation policière, tant à l'échelon suisse qu'au niveau international. C'est ainsi que Jolanda Botke et Annika Smit nous présentent d'importants enseignements concernant le transfert dans la pratique de la formation aux *soft skills* au sein de la police néerlandaise. Avec leur «modèle de Bochum», Thomas Feltes et Astrid Klukkert nous proposent un exemple moderne de formation continue académique destinée à la police en Allemagne. Les autres articles portent sur les distorsions cognitives dans le travail de police, le réseau international de formation FRANCOPOL, la gestion des risques par rapport aux traits de personnalité et, enfin, sur une commission nouvellement créée en matière de coordination de la formation de base en Suisse romande. Cette partie se termine par une contribution collective des directeurs des six écoles de police suisses.

Pour compléter ce numéro spécial, la rédaction a décidé d'y intégrer des articles portant sur plusieurs travaux de fin d'études de grande qualité issus de la volée 2019–2020 du CAS CEP (*Conduite des engagements de police à l'échelon d'officier*). Ces travaux, réalisés par des membres de polices romandes et tessinoises, rendent compte de la diversité et des qualités innovantes des sujets traités. Ils matérialisent également la mission première de *format magazine*: faire le lien entre la pratique policière et la recherche appliquée.

75 ans après sa fondation, l'ISP s'accorde un petit instant pour revenir sur ses longues années au service des organisations policières en Suisse. Le mérite en revient principalement aux corps de police mêmes, car, sans système de milice, l'ISP ne pourrait pas proposer ses prestations. L'Institut n'en oublie pas pour autant «l'après» et travaille intensément à sa «feuille de route 2022–2025» ainsi qu'aux futures orientations stratégiques et prestations qu'il entend développer.

Rückblick des ehemaligen Stiftungs- ratspräsidenten auf die jüngere Geschichte des SPI



Hanspeter Uster

Ehemaliger Stiftungsratspräsident des Schweizerischen Polizei-Instituts (2007–2018)

Zusammenfassung

Im vorliegenden Beitrag blickt der ehemalige Stiftungsratspräsident auf die jüngere Geschichte des Schweizerischen Polizei-Instituts (SPI) zurück, welches er während seiner fast zwölfjährigen Amtszeit von 2007 bis 2018 geleitet hat. Dabei kommen wichtige Meilensteine wie das ursprüngliche Bildungspolitische Gesamtkonzept (BGK), das BGK 2020 und

die damit verbundenen Reorganisationen des SPI sowie das Zusammenspiel der Institutionen im Polizeiausbildungsbereich zur Sprache. Ebenfalls thematisiert werden Innovationen im Zusammenhang mit digitalen Lehrmitteln und neuen Kursangeboten und der tragische Sprengunfall von 2009.

Am 21. Mai 2007 hatte der Stiftungsrat des Schweizerischen Polizei-Instituts (SPI) seine Statuten grundlegend revidiert und auf die neuen Aufgaben und Herausforderungen ausgerichtet. Am gleichen Tag wurde ein verkleinerter Stiftungsrat sowie der neue geschäftsleitende Ausschuss gewählt. Vorher schon längere Zeit im Stiftungsrat tätig, durfte ich per Anfang Juli 2007 von der damaligen St. Galler Sicherheitsdirektorin Karin Keller-Sutter das SPI-Präsidium übernehmen. Meine Vorgängerin hatte in ihrer dreijährigen Präsidiumszeit zwei Schwerpunkte: Die umfassende Reorganisation des SPI sowie die Entwicklung eines Bildungspolitischen Gesamtkonzepts (BGK) als tragfähiges Fundament für das SPI wie auch für die ganze Schweizer Polizeilandschaft.

Das Bildungspolitische Gesamtkonzept (BGK) stützt sich seither auf zwei grundlegende Pfeiler: den eidgenössischen Fachausweis für Polizistinnen und Polizisten als Abschluss der Grundausbildung und die höhere Fachprüfung, die zum Diplom führt und Polizistinnen und Polizisten mit grosser Berufserfahrung vorbehalten ist. Nach Abschluss eines modularen Studiengangs können sie in Zukunft die offizielle Anerkennung erwerben, die sie dazu befugt, Kader-, Spezialisten/-innen- oder Ausbildungsfunktionen zu übernehmen. Im Gegensatz zum eidgenössischen Fachausweis, der eine gemeinschaftliche, schulähnliche Ausbildung bestätigt,

drückt die höhere Fachprüfung das Bestreben aus, mit dem Schreiben einer individuellen Projektarbeit spezifische Kompetenzen zu erwerben. Durch die vorangehende Absolvierung der vom SPI oder von den Polizeikörpern selbst angebotenen obligatorischen Ausbildungsmodulen verfügen die Kandidatinnen und Kandidaten über eine einheitliche und homogene Referenzgrundlage.

In der Nachfolge der im Rahmen des BGK eingesetzten Fachgruppen bekam das Nationale Koordinationsorgan (NKO) die Aufgabe, der Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren (KKJPD) konkrete Ausbildungsstrategien vorzuschlagen, die Polizeiausbildung zu koordinieren, die Qualität zu gewährleisten und für die Unité de doctrine zu sorgen. Die Bedürfnisse der Grundausbildung und jene der Weiterbildung für Spezialisten/-innen und Kader sollen dabei im Vordergrund stehen. Bei der Zusammensetzung des NKO wurde darauf geachtet, dass neben allen Direktoren/-innen der Ausbildungszentren auch die Vorsitzenden der Fachkommissionen, eine Vertretung der fedpol, zwei Vertreter/-innen von Fachhochschulen und ein/-e Vertreter/-in des Verbands Schweizerischer Polizei-Beamter (VSPB) einbezogen sind. Als Vorsitzende der Fachkommissionen konnten mehrheitlich Kommandanten/-innen von kantonalen und kommunalen Polizeikörpern gewonnen werden.

Der damalige Direktor des SPI, Peter-Martin Meier, wies 2010 auf einen Themenkreis hin, für den eine Harmonisierung angestrebt werden musste: Die Nutzung elektronischer Ausbildungshilfen (SPI, 2010). Mit der vom SPI und einer Arbeitsgruppe der Kriminalpolizeien erarbeiteten e-StPO 11 im Hinblick auf die neue gesamtschweizerische Strafprozessordnung wurde zum ersten Mal eine gesamtschweizerische, echte E-Learning-Lösung für die Polizei geschaffen. Eine Vereinheitlichung wurde zwar angestrebt, aber erst später dann auch tatsächlich akzeptiert und umgesetzt.

Das *Certificate of Advanced Studies pour la conduite d'engagement de police à l'échelon d'officier* (CAS CEP) und das *Certificate of Advanced Studies in Führung im Polizeieinsatz* (CAS FIP) waren die nächsten Meilensteine, die ab 2013 eingeführt wurden. Mit praxis- und theoriebezogenen Modulen, ähnlich wie diejenigen im Führungslehrgang (FLG) III, wurde die Weiterbildung für Polizeioffiziere auf Fachhochschulebene, unterstützt durch das SPI, eingeführt.

2016 stellte der damalige Direktor Pius Valier fest, dass das SPI im Kursbereich in den vergangenen dreizehn Jahren sein Kursangebot verdoppelt hatte (SPI, 2016). Während 2003 noch 129 Kurse im Katalog standen, so waren es 2015 bereits 234. Dieser Zuwachs zeige zwei Strömungen auf, die in dieselbe Richtung gehen: das Bestreben der Korps, ihre Mitarbeitenden stetig weiterzubilden und zu spezialisieren, sowie die Notwendigkeit eines nationalen Ausbildungszentrums, das auf die Koordinierungs- und Harmonisierungsbedürfnisse der Polizeien eingehen kann. Gegenüber dem SPI könne diese Entwicklung als ein ermutigendes Zeichen des Vertrauens gedeutet werden. Denn so wie das Institut die Korps als Stütze seines Ausbildungsangebots braucht, so brauchen Letztere zur Bildung einer *Unité de doctrine* auf nationaler Ebene auch das SPI. Genauer und mit ein wenig Abstand betrachtet, liessen sich ausserdem zwei Tendenzen feststellen:

- a) Neue Ausbildungen sind nicht immer ideal durchdacht und methodisch strukturiert.
- b) Ab einem bestimmten Punkt oder einer bestimmten Anzahl Kurse besteht ein Risiko von Wiederholungen oder Abweichungen von der Doktrin.

Aus diesem Grund haben die Geschäftsleitung und der Stiftungsrat des SPI eine Reihe von Massnahmen ergriffen, damit nicht aneinander vorbei-

geredet wird und Akteure/-innen, die sich für die gemeinsame Sache einsetzen, weiterhin motiviert bleiben. Um keine Informationen zu verlieren und um Redundanzen zu vermeiden, wurden alle Kurse auf ihren Inhalt hin geprüft und neu spezifischen Bereichen zugeordnet, welche nun jeweils von ein- und derselben Person betreut werden. Indem die Kurse unabhängig von der Sprache – und damit anspruchsvoller für die Mitarbeitenden, die nun auf Deutsch und Französisch arbeiten müssen – verwaltet werden, können auch eine gleiche Behandlung und gleiche Modalitäten (Kursgebühr, Dauer, Voraussetzung, Anforderungen, Zertifizierungen) für alle gewährleistet werden. Kurzfristig macht es diese neue Struktur am SPI einfacher, ein- oder zweimal im Jahr Fachkonferenzen zu organisieren, an denen sich die Kursverantwortlichen und Lehrmittelaufbereiter/-innen mit den Fachverantwortlichen der Konkordate oder anerkannten Spezialisten/-innen treffen können.

Ein ganz wichtiges Projekt war die Nationale Bildungsplattform Polizei (NBPP). Durch diese Plattform konnte die digitale Dimension konkret und mit der Eigenverantwortung der Lernenden realisiert werden.

Der leider viel zu früh verstorbene SPI-Direktor Reto Habermacher führte im *format* 1/2017 in Absprache mit dem Stiftungsrat aus, dass hinter dem Begriff «BGK 2020» die Absicht der KKJPD stehe, die polizeiliche Aus- und Weiterbildung weiterzuentwickeln und den heutigen Anforderungen anzupassen. Die KKJPD hatte beschlossen, dass die polizeiliche Grundausbildung künftig zwei Jahre dauert, die Weiterbildung zur höheren Fachprüfung mit eidgenössischem Diplom modular aufgebaut und die Ausbildung der polizeilichen Sicherheitsassistenten mit einem SPI-Diplom zertifiziert werden soll.

Als Grundlagen dienten die erarbeiteten Kompetenzprofile für alle Funktionen und Ausbildungen. Diese wurden von der Arbeitsgruppe Doktrin (AG Doktrin) der Konferenz der Kantonalen Polizeikommandanten der Schweiz (KKPKS) verabschiedet. Ziel war es, dass das BGK bis zum Jahr 2020 umgesetzt ist. In Übereinstimmung mit der KKJPD hatte die KKPKS die auf zwei Jahre verlängerte Grundausbil-

[D]ie Geschäftsleitung und der Stiftungsrat des SPI [haben] eine Reihe von Massnahmen ergriffen, damit nicht aneinander vorbeigeredet wird und Akteure/-innen, die sich für die gemeinsame Sache einsetzen, weiterhin motiviert bleiben.

dung gemäss BGK 2020 verabschiedet. Diese besteht aus einem Jahr Wissensvermittlung an einer der regionalen Polizeischulen und aus einem Jahr Praxisvermittlung in den Korps. Mit der Ausbildungsverlängerung sollen im Wesentlichen die Handlungskompetenzen verstärkt werden. Grundsätzlich soll das Praxisjahr im eigenen Korps absolviert werden. Die Zulassungsbedingungen zum Polizeiberuf bleiben indessen unverändert.

Diese anspruchsvollen Ziele konnten in den vergangenen Jahren fast alle umgesetzt werden.

Ich schliesse diesen Rückblick mit meiner Erinnerung an ein Ereignis, welches die damaligen Verantwortlichen erschüttert hatte: Der Sprengunfall bei einer Übung im Frühling 2009, bei dem ein junger Polizist getötet wurde. Immer wieder habe ich mich gefragt, was wir besser hätten machen können.

Als früheres Mitglied des Stiftungsrats und als Präsident ab Juni 2007 bis September 2018 bestand meine Aufgabe darin, im Sinne einer klaren Governance zwischen dem operativen Geschäft des Direktors und seiner Mitarbeitenden die strategische Arbeit zu leisten. Ich danke allen, die für das SPI oder im Stiftungsrat aktiv waren, für ihr Vertrauen und für die gute Zusammenarbeit. Ich wünsche dem SPI und allen verantwortlichen Personen für die Zukunft alles Gute!

Literatur

HABERMACHER, RETO, «Zeitgemäss und aus einem Guss», *format* 2017/1, Neuchâtel: SPI, S. 1–2.

Schweizerisches Polizei-Institut (SPI) (2010), Geschäftsbericht 2009, Neuchâtel: SPI.

Schweizerisches-Polizei-Institut (SPI) (2016), Geschäftsbericht 2015, Neuchâtel: SPI.

Résumé

L'ancien président du Conseil de fondation jette un regard rétrospectif sur l'histoire récente de l'ISP

Dans cet article, l'ancien président du Conseil de fondation revient sur l'histoire récente de l'Institut Suisse de Police (ISP), dont il a été à la tête pendant près de douze ans, de 2007 à 2018. Il aborde ainsi des étapes importantes telles que le premier

Concept général de formation (CGF), le CGF 2020 et les réorganisations de l'ISP y relatives, ainsi que l'interaction entre les institutions dans le domaine de la formation policière. Il évoque également les innovations liées aux moyens d'enseignement numériques et aux nouvelles offres de cours, ainsi que le tragique accident de minage survenu en 2009.

Riassunto

Retrospezione dell'ex Presidente del Consiglio di fondazione sulla storia recente dell'ISP

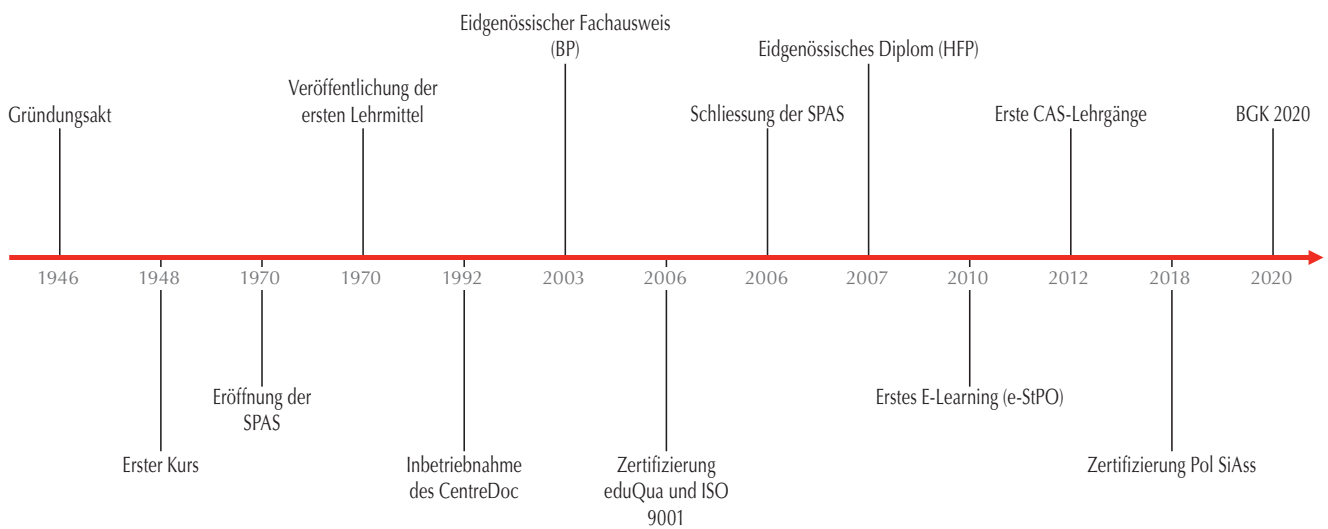
In questo articolo, l'ex Presidente del Consiglio di fondazione ripercorre la storia recente dell'Istituto Svizzero di Polizia (ISP), che ha presieduto per quasi dodici anni tra il 2007 e il 2018. Evoca così tappe importanti come il primo Concetto generale

di formazione (CGF), il CGF 2020 e le relative riorganizzazioni dell'ISP, nonché l'interazione tra le istituzioni nell'ambito della formazione di polizia. Al contempo, l'ex Presidente affronta le innovazioni legate agli strumenti di formazione digitali e alle nuove offerte in ambito di corsi, oltre al tragico incidente di brillamento avvenuto nel 2009.

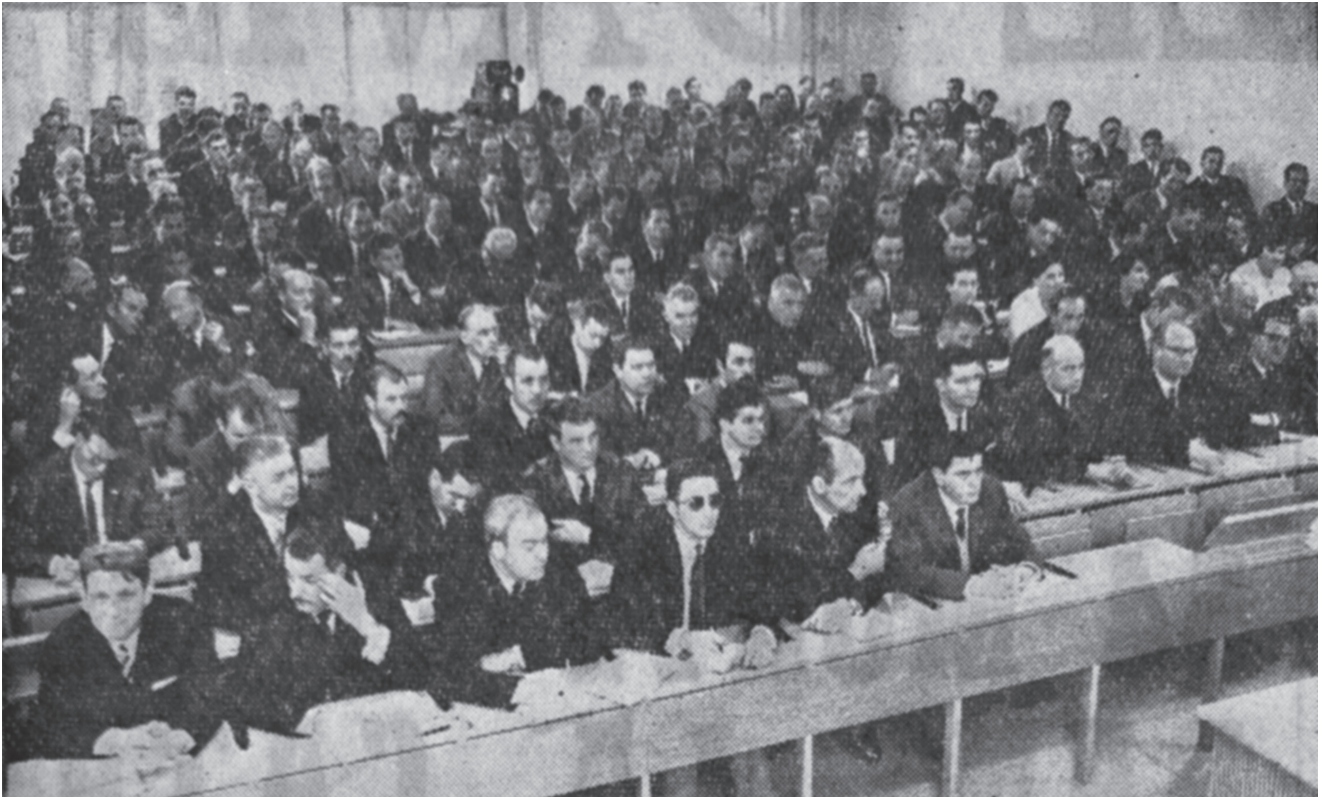


Das Gebäude in Le Chanet, Sitz der Schweizerischen Polizei-Aspirantenschule von 1970 bis 2006 (©SPI).

75 JAHRE SPI IN 13 ZAHLEN

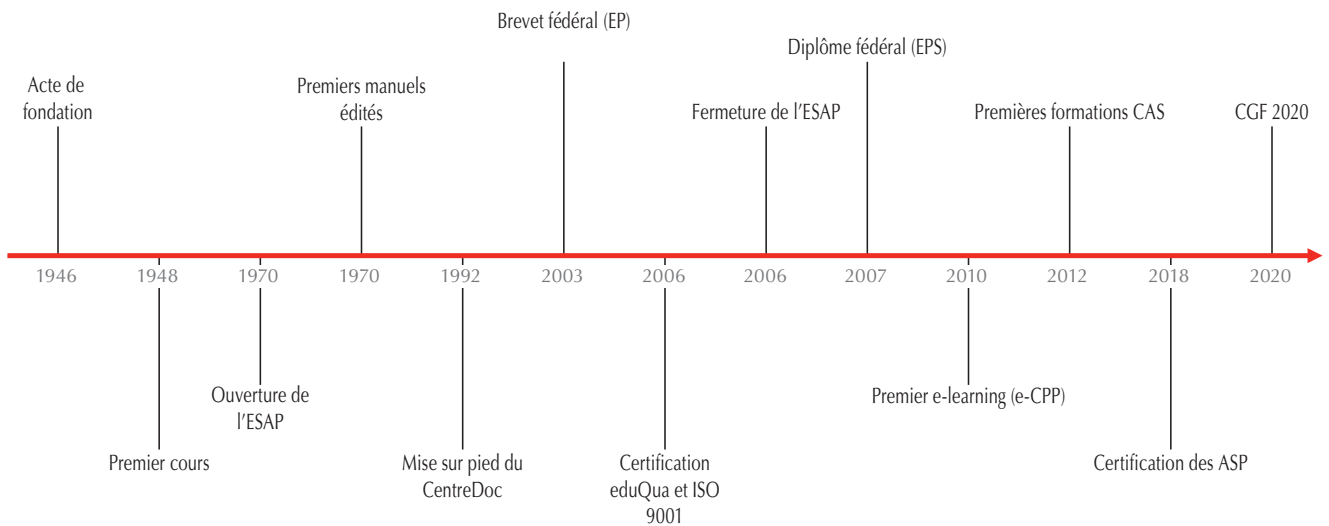


BGK: Bildungspolitisches Gesamtkonzept; BP: Berufsprüfung; CAS: *Certificate of Advanced Studies*; e-StPO: E-Learning *Strafprozessordnung*; HFP: Höhere Fachprüfung; ISO: *International Organization for Standardization*; Pol SiAss: Polizeiliche Sicherheitsassistenten/-innen; SPAS: Schweizerische Polizei-Aspirantenschule



Cours ISP de circulation routière, 1967, L'Express, 7 novembre 1967 (©Société Neuchâteloise de Presse).

LES 75 ANS DE L'ISP EN 13 DATES-CLÉS

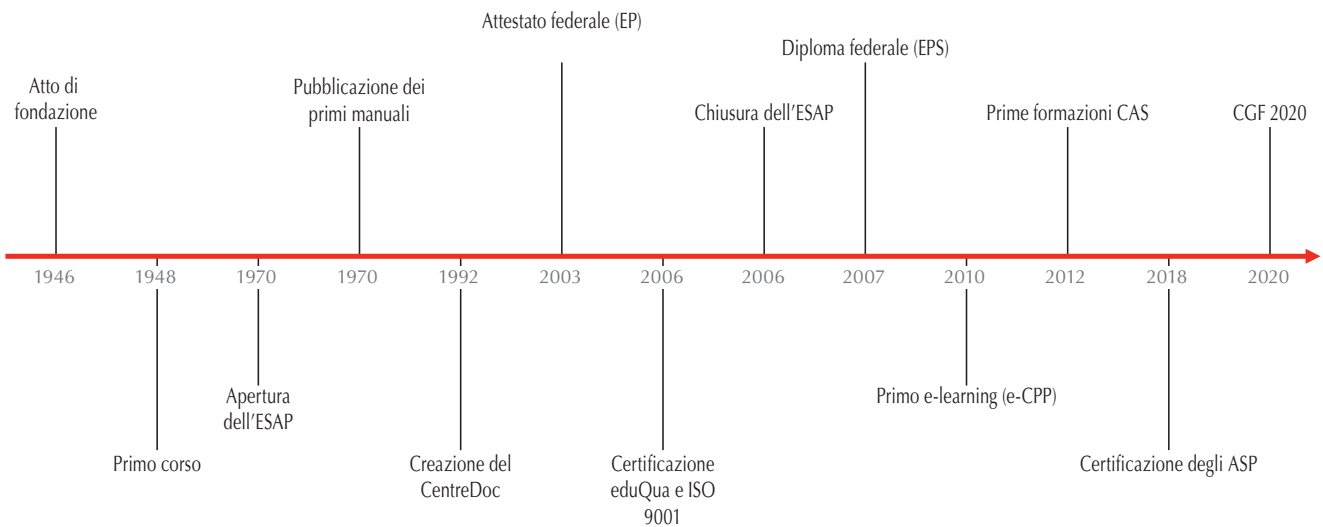


ASP: Assistant-e-s de sécurité publique; CAS: *Certificate of Advanced Studies*; CGF: Concept général de formation; e-CPP: e-learning *Code de procédure pénale*; EP: Examen professionnel; EPS: Examen professionnel supérieur; ESAP: École suisse d'aspirants de police; ISO: *International Organization for Standardization*



Pubblicità della Scuola svizzera di polizia (scuola di 3 anni), 1981 (©ISP).

I 75 ANNI DELL'ISP IN 13 DATE



ASP: Assistenti di sicurezza pubblica; CAS: *Certificate of Advanced Studies*; CGF: Concetto generale di formazione; e-CPP: E-learning *Codice di procedura penale*; EP: Esame di professione; EPS: Esame professionale superiore; ESAP: Scuola svizzera degli aspiranti di polizia; ISO: *International Organization for Standardization*

Entre harmonisation et modernité

Le développement des prestations de formation de l'ISP au service des polices suisses

Sarah Tschan

Collaboratrice scientifique Moyens d'enseignement,
Institut Suisse de Police (ISP)



Résumé

Au fil des décennies, l'Institut Suisse de Police (ISP), qui célèbre en 2021 le 75^e anniversaire de sa fondation à Neuchâtel, a accompagné le développement de la profession policière en Suisse. Prestataire au service des corps et des écoles de police, cette institution est aujourd'hui reconnue comme le centre national pour la formation professionnelle. La complexité des missions léguées par les pères fondateurs de l'ISP au sortir de la Seconde Guerre mondiale et les problématiques financières qui en ont découlé ont régulièrement contraint l'Institut à réexaminer

sa structure interne et à réaligner ses prestations sur les besoins réels de ses partenaires et client-e-s. Contre vents contraires et marées fluctuantes du fédéralisme, l'ISP a su garder le cap qu'il s'était fixé, à savoir développer l'unité de doctrine nationale. Un tournant est marqué par l'instauration du brevet fédéral de Policière / Policier en 2003. Ravivé par cette dynamique, l'Institut étend son offre de formations continues, oriente ses produits didactiques vers le numérique et propose de nouvelles prestations.

Sacro-sainte unité de doctrine et esprit de milice

Fort de sa longue tradition de coordination, l'Institut Suisse de Police (ISP), fondé à Neuchâtel en 1946, a, en 75 ans, affirmé son rôle d'intermédiaire et su mettre en réseau les principaux acteurs de la branche que sont les écoles, les corps de police, les organes étatiques et politiques ou encore les institutions académiques. Garant de l'unité de doctrine nationale, il est devenu au fil du temps l'Organisation du monde du travail (Ortra) titulaire au service des polices suisses et de la formation professionnelle.

Si la machine est désormais bien huilée, la reconnaissance de l'Institut en tant que centre national pour la formation policière n'a longtemps pas été pure évidence dans le contexte confédéral. Cette mission quasi sacerdotale a en effet suscité force méfiance et hostilité. L'autonomie de l'ISP en matière organisationnelle et sa dépendance financière vis-à-vis des fonds de la Confédération, des cantons et des communes ont souvent exigé la réalisation d'un exercice de funambulisme politico-financier à sa direction.

Néanmoins, le rôle d'intermédiaire de cette institution a largement contribué à des évolutions majeures dans l'histoire de la profession¹ : la formation de base est aujourd'hui harmonisée dans les six écoles de

police du pays et des formations continues de haut vol sont proposées aux policières et policiers qui souhaitent développer des compétences d'enseignement, des aptitudes à la conduite ou pléthore de spécialisations durant leur carrière. Dans une société hétérogène caractérisée par des attentes toujours plus grandes vis-à-vis du bras armé de l'État, ces formations professionnelles doivent garantir une parfaite employabilité des professionnel-le-s qui en bénéficient. Ceci donne l'avantage aux corps de police de pouvoir focaliser leurs ressources sur les missions opérationnelles en déléguant pour beaucoup à l'ISP l'organisation des conditions-cadres de la formation, les moyens matériels et la coordination des enseignements.

« Bien ancré et incontesté dans la culture suisse, le système de milice assure, dans l'ensemble, le bon fonctionnement de la politique, de l'armée et des associations. Il joue un rôle certain dans la formation continue policière [...] » (s.n., *format* 2009/2 : 6) Selon ce principe de solidarité, des spécialistes « du terrain » sont mis-es à disposition de l'ISP par les corps

¹ Lire en complément l'analyse de Cyril Amberg basée sur les articles de la presse écrite neuchâteloise ayant thématiqué les événements marquants de l'histoire de l'ISP.

de police lui permettant de développer une large palette de prestations (formations continues et ouvrages didactiques) qui profitent à l'ensemble des acteurs.

Formation continue: le cœur de métier de l'ISP

7 décembre 1946. Onze mois après la fondation de l'ISP, la « Commission du programme des cours » siège pour la première fois à l'Hôtel Suisse d'Olten. Un premier jalon est posé. Le défi consiste, pour cet organe, à convaincre les commandants des plus grands corps de police qui ne plébiscitent pas toujours l'idée de mettre sur pied des formations à l'échelon national, de s'associer aux efforts. Aussi faut-il attendre jusqu'au mois d'avril 1948 pour voir le premier cours organisé à l'intention des chefs de police, officiers et aspirants officiers². Un deuxième cours destiné aux sous-officiers et aspirants sous-officiers est mis sur pied dans la foulée. 296 cadres des polices suisses sont formés cette année-là. Une belle réussite pour l'ISP, sachant qu'à cette époque, les effectifs du pays atteignent à peine 6000 policiers (Plaquette 50 ans ISP, 1996). En 1949, 223 participants sont rassemblés pour suivre un cours de perfectionnement général (pendant de l'actuel *Fortbildungskurs*). Mais une crise d'ordre financier contraint l'ISP à ne pas organiser de cours jusqu'en 1952.

La coordination des formations est assurée à cette époque de manière « artisanale » par deux fonctionnaires de la Police de la ville de Neuchâtel qui assurent ce mandat en parallèle de leur activité professionnelle principale³. Sollicitée pour augmenter

la cadence, la Commission des cours met sur pied un instrument administratif adéquat – un secrétariat permanent – dès 1971 avec, à la clé, une progression significative des activités de l'Institut. Depuis sa fondation et jusqu'en 1980, 44 924 participant-e-s suivent des cours portant sur des thématiques diverses et variées: transmission radio, spécialistes en manipulation de matières radio-actives, cours pour enseignants de police, psychisme et maladie mentale, jeunesse délinquante et moderne, collaboration douane/police ou encore catastrophes aériennes, parmi tant d'autres (Plaquette 35 ans ISP, 1981).

À l'arrivée du nouveau directeur Jules Huggenberger (ancien Commandant de la Police cantonale de Soleure) en 1984, l'Institut déménage ses bureaux au n° 1 du Faubourg de l'Hôpital à Neuchâtel. Un air de renouveau souffle sur l'ISP qui en profite pour restructurer son service financier. L'essor ne tarit pas et les activités connaissent même une croissance spectaculaire sur la décennie 2002 à 2012 (cf. illustration 1), avec un quasi-doublement du nombre de formations continues mises sur pied durant cette période.

Si la direction des cours ISP était autrefois l'apanage des commandants de police en activité, force

[L]a Commission des cours met sur pied [...] un secrétariat permanent [...] dès 1971 avec, à la clé, une progression significative des activités de l'Institut.

2 À l'époque, uniquement de sexe masculin.
3 En comparaison, l'ISP compte en 2020 un total de 31 employé-e-s représentant 26,5 équivalent plein temps (Rapport d'activité 2020).

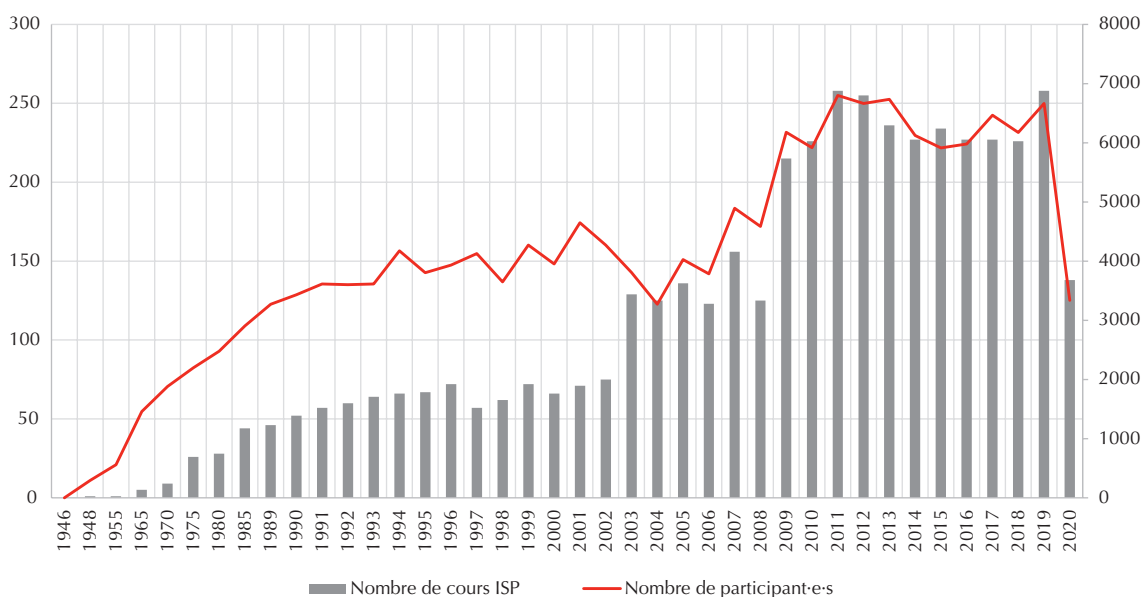


Illustration 1 : Évolution du nombre de cours proposés par l'ISP (formation continue) en relation avec le nombre de participant-e-s par année (sources des données: rapport d'activité ISP 1946–2020)

est de constater que les profils se sont diversifiés par leurs grades, fonctions professionnelles, mais aussi désormais par leur genre. Bien qu'encore fortement sous-représentées, cinq femmes étaient chargées d'un cours en 2020 sur un total de 63 directrices et directeurs de cours ISP (Rapport d'activité 2020). En collaboration avec un état-major, ces responsables mettent au point les programmes et nomment les intervenant-e-s qui dispenseront les enseignements. L'ISP collabore en outre avec nombre de partenaires organisationnels et institutions de formation et de recherche afin de proposer une formation d'adultes de qualité reconnue⁴.

Examen professionnel supérieur (EPS) de Policière / Policier

La certification des formations professionnelles destinées aux cadres des polices suisses est l'un des pans du premier Concept général de formation (CGF). À l'origine, un Centre national de formation est créé pour chapeauter l'Examen professionnel supérieur (EPS), rôle finalement repris par l'ISP. Depuis 2007, cet examen permet aux policières et policiers d'obtenir un diplôme fédéral avec un profil orienté soit sur la conduite, sur une spécialisation ou sur une activité de formatrice ou formateur. L'élaboration d'un projet de recherche lié à une problématique de leur corps de police ou domaine d'activité amène les candidat-e-s à faire des propositions concrètes, susceptibles d'être mises en œuvre. Le travail de diplôme fait l'objet d'une soutenance et d'une évaluation. La réussite de l'EPS permet d'accéder à des échelons hiérarchiques supérieurs et/ou à des cursus universitaires ou des hautes écoles; formations qui étaient jusque-là difficilement accessibles aux policières et policiers qualifiés (*format* 2004/2, 2006/1 et 2012/1).

De nos jours, les cours s'adressent principalement aux membres des corps de police de la Confédération, des cantons, des communes, de l'Administration fédérale des douanes, de la Police des transports ainsi que de la Police militaire⁵. L'employeur inscrit depuis

[L]e véritable tournant numérique s'est (dé-)matérialisé début 2016 avec la mise en ligne de la Plateforme nationale de formation policière.

2009 ses participant-e-s sur une plateforme internet sécurisée gérée par l'ISP. L'automatisation a impliqué une restructuration interne et ouvert au personnel « civil » les postes d'administratrices et administrateurs chargé-e-s d'établir les budgets des cours, de réserver les lieux de formation appropriés, de fournir le matériel d'enseignement nécessaire ou encore d'organiser la subsistance et la logistique (*format* 2011/1, 2011/2). Mais le véritable tournant numérique s'est (dé-)matérialisé début 2016 avec la mise en ligne de la Plateforme nationale de formation policière (PNFP), un projet colossal conduit par l'ISP dans le cadre du projet d'Harmo-

nisation de l'informatique policière (HIP). Tout transite désormais par la PNFP et les logiciels connexes: publication de cours, gestion des inscriptions, correspondance, commande de manuels, diffusion de contenus d'enseignement numériques, opérations de facturation de même que les sondages d'opinion qui permettent à l'Institut de mesurer l'appréciation de ses prestations et partant, d'en assurer une veille qualité (Rapport d'activité 2016, *format* 2016/1).

format, format magazine, newsletter ISP: l'agora de la police suisse

Dès 1990, un organe d'information paraît à raison de trois éditions annuelles. Il est supplanté en 2003 par la mise en service du site internet de l'Institut et le bulletin d'information *format*, imprimé deux fois par an, puis également à choix sous forme électronique ou papier dix ans plus tard. Cette *agora* « traditionnelle » participe à mettre en avant les produits et services de l'ISP, à donner la parole aux policières et policiers faisant l'actualité et à susciter un débat constructif dans le milieu. Elle tire toutefois sa révérence en 2018, après 15 ans et 31 parutions, remplacée par un canal plus adapté aux nouvelles habitudes de lecture: la *newsletter* ISP, qui relaie désormais les actualités de l'Institut auprès du public policier (*format* 2003/2, 2013/1, 2018, Plaquette 50 ans ISP, 1996).

Quant à *format magazine*, il fait son apparition en 2010, comblant une niche éditoriale en tant que première revue suisse consacrée à la recherche policière appliquée. Lien entre la recherche et la pratique policière, elle a depuis lors pour objectif de contribuer au développement et au maintien d'une formation de haute qualité pour toutes les polices suisses. Dans ses colonnes, *format magazine* donne la parole tant aux praticiennes et praticiens issu-e-s du milieu policier qu'aux chercheuses et chercheurs académiques ou encore aux actrices et acteurs politiques et autres spécialistes. Un comité de rédaction indépendant a pour mission de valider les choix éditoriaux de l'ISP et de proposer des auteur-e-s et thématiques. Le débat d'idées est également encouragé avec une interview thématique publiée dans chaque édition.

CentreDoc et Service linguistique

L'académie telle qu'envisagée dans les statuts lors de la fondation de l'Institut prévoit en son sein l'ouverture d'une bibliothèque spécialisée dans le domaine du droit pénal. Si celle-ci ne voit jamais le jour sous cette forme (les bibliothèques des universités offrant déjà pareils services, publics de surcroît), un projet est validé par la Conférence des directeurs cantonaux de Justice et Police le 3 novembre 1988. Il se concrétise en 1992 avec l'ouverture d'un Service de documentation couvrant les domaines de police. Fruit d'une collaboration entre l'Université de Neuchâtel et l'ISP, un

⁴ Voir la liste détaillée sur le site internet de l'ISP: www.institut-police.ch/fr/institut/partenaires.

⁵ Plateforme nationale de formation policière (PNFP), rubrique Cours « Conditions générales ».

poste de documentaliste est créé pour le compte des deux entités. « Le but voulu par les fondateurs était ainsi atteint, au-delà même de leurs espérances. Les corps de police pouvant recevoir sur demande des informations juridiques en relevant de la technique policière. » (Plaquette 50 ans ISP, p. 28 : 1996). En 2007, les collections bibliothécaires sont déménagées sous le toit de l'Institut. Petit à petit, les ressources mises à disposition pour consultation se multiplient et se diversifient. Depuis 2012, le service – que l'on appelle désormais CentreDoc – propose de consulter, au travers d'un portail informatique, le répertoire documentaire qu'il est possible d'emprunter. Un catalogue plus performant est mis en ligne trois ans plus tard. Si le service de prêt et de consultation sur site est tout public, il reste principalement utilisé par les policières et policiers qui rédigent un travail de diplôme ou de fin d'études ou pour des recherches académiques. La bibliothèque est aussi devenue plurilingue, élargissant par là l'horizon de ses collections à une littérature policière traitant de la formation à l'international (format 2011/2, 2012/2, 2017/1).

L'orientation plurilingue de l'ISP se reflète aussi au travers d'un Service linguistique. « Étant donné sa mission nationale et sa volonté d'offrir des prestations de qualité à tous ses partenaires dans leur propre langue, l'ISP a été amené à effectuer des traductions dès sa création en 1946. Le plurilinguisme, richesse particulière de notre pays, implique aussi un certain nombre de défis pour les petites structures souhaitant travailler dans l'ensemble des régions linguistiques » (Amberg, format 2015/2 : 8). Si, jusque-là, les travaux de traduction et de révision de textes étaient déjà assurés par des collaboratrices et collaborateurs de différents services à l'aise dans le maniement des langues, la forte augmentation du nombre de mandats et leur complexité conduisent l'Institut à se doter en 2015 d'un Service linguistique professionnel (format 2017/1). La plus-value des traductrices et traducteurs diplômé-e-s, appuyé-e-s par les désormais incontournables logiciels d'aide à la traduction, n'est aujourd'hui plus à démontrer. L'harmonisation et la qualité des contenus de formation en dépendent.

Moyens d'enseignement de la police pour la police

Long a été le chemin éditorial de l'ISP et nombreuses ses réflexions pédagogiques avant de considérer le numérique comme un terrain didactique éligible pour moderniser son offre de supports d'enseignement.

Revenons tout d'abord en 1965 avec la création de la Commission chargée de traiter des ouvrages didactiques à l'initiative du Conseil de fondation et la mise en place d'une « maison d'édition » interne. Réglementer l'édition de manuels professionnels destinés à la formation policière, mandater des groupes de rédaction rétribués, valider les manuscrits proposés par les auteur-e-s, fixer les prix des ouvrages et en assurer la vente aux corps de police pour recouvrer l'argent ainsi engagé sont les premières missions dévolues à cette « Commission des manuels ». Ses membres – commandants de police exclusivement – décident d'éditionner la première « collection de fascicules professionnels de police » dès les années 70 (cf. illustrations 2 et 3 ; Plaquette 35 ans ISP, 1981). Parmi les premiers titres à paraître figurent notamment le *Service d'ordre* (1970), les *Directives pour la mise sur pied et l'organisation des secours en cas de catastrophe* (1970), *L'engagement de la troupe de police – Principes de commandement* (1971) ou encore la *Tactique de police – Appréciation de la situation, Décision* (1971), ancêtre de l'actuel moyen didactique de formation de base *Comportement tactique* (2019), document réservé aux policières et policiers. Un remaniement structurel de la commission dédiée intervient en 1996 avec l'intégration d'instructeurs représentant les spécialistes des corps de police, souhait partagé par les commandants qui étaient jusqu'alors les seuls représentés en son sein (Plaquette 50 ans ISP, 1996).

[Les membres de la Commission des manuels] décident d'éditionner la première « collection de fascicules professionnels de police » dès les années 70.

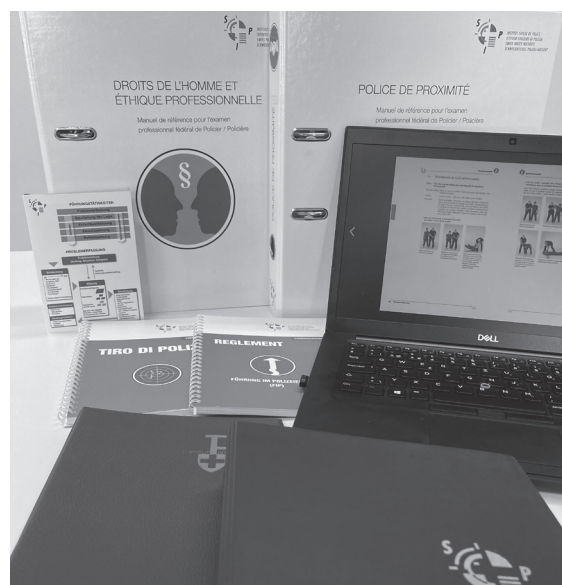


Illustration 2 : Des premiers ouvrages parus en 1970 (devant) aux classeurs ISP, en passant par les formats « de poche », puis électroniques

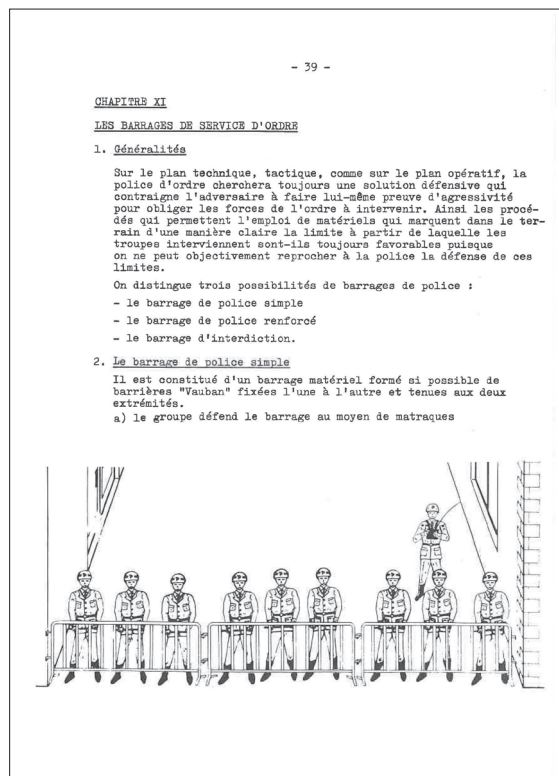
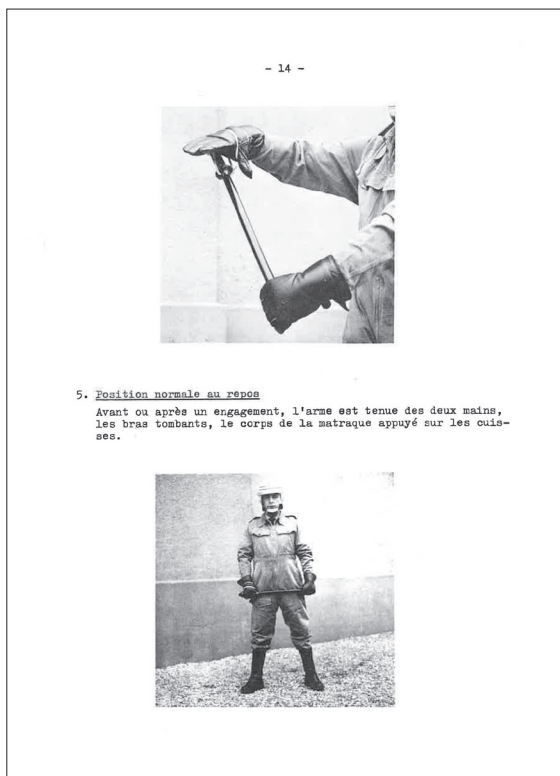


Illustration 3: Extraits de l'un des premiers manuels ISP, « Le service d'ordre », traduit de l'allemand et publié en 1970

Le nombre de titres publiés par l'ISP augmente significativement avec l'introduction de l'Examen professionnel fédéral (EP) en 2004 (voir encadré ci-après), ce qui contraint l'Institut à externaliser les tâches éditoriales. Mais l'expérience tourne court et les publications sont reprises en main par ses propres éditions qui imposent une stratégie novatrice. La mission est des plus exigeantes et occupe le service à plein régime: il s'agit de créer de toutes pièces les manuels de référence des quatre branches examinées, ceci en un temps record. Établis d'après les directives et le règlement de l'EP, les manuscrits sont édités à l'intention des aspirantes et aspirants de police comme du corps enseignant. Le matériel pédagogique préexistant – soit un nombre considérable de documents et autres supports audiovisuels – est dans un premier temps rassemblé et scrupuleusement étudié pour constituer un fond didactique commun. Il faut ensuite trouver une ligne méthodologique et didactique, uniformiser le style de rédaction pour aboutir à un ouvrage harmonieux avalisé par un comité de lecture indépendant, majoritairement composé de commandant-e-s de police.

Le domaine « Droits de l'homme et éthique » fait office de projet pilote avec un manuel réservé aux enseignant-e-s; signe que si la formation policière

a longtemps été orientée sur des disciplines « techniques » (tir, sécurité personnelle, intervention, etc.), la dimension relationnelle n'en est pas moins fondamentale dans un métier au contact direct de la population (*format 2005/1, 2011/1, 2015/1*).

Examen professionnel (EP) de Policière / Policier et assistant-e-s de sécurité publique (ASP)

Le règlement de l'Examen professionnel de Policière / Policier est entériné et marqué du sceau de l'ancien Conseiller fédéral Joseph Deiss, à l'époque Chef du Département fédéral de l'économie. Le métier dispose enfin d'un titre officiellement reconnu et protégé, à la suite d'après débats et négociations durant plus d'une décennie. Seul-e-s les policières et policiers ayant suivi une école de police complète et étant en activité et les policières / policiers en fonction avant la mise en place du nouveau règlement, ayant fait une demande de certificat de reconnaissance auprès de l'ISP, ont le droit de porter ce titre professionnel. L'ISP est mandaté pour garantir un déroulement uniforme et réglementaire des examens (gérer les inscriptions, recruter, former et encadrer les expert-e-s, surveiller la conformité au règlement et valider les épreuves). De leur côté, les écoles adaptent leurs plans d'étude et mettent sur pied les sessions d'examen. 26 aspirant-e-s de la Police de la ville de Berne reçoivent les tout premiers brevets fédéraux en 2004. Le sésame offre alors aux diplômé-e-s de nouvelles perspectives en termes de mobilité professionnelle sur le territoire national (*format 2003/2, 2013/2, 2014/1, 2012/1*).

Les assistant-e-s de sécurité publique (ASP) bénéficient également depuis 2019 d'une certification délivrée par l'ISP et reconnue au niveau national.

Les premiers manuels strictement identiques (uniformisation des contenus en langues allemande et française) sortent de presse en 2005 – *Police de proximité* et *Psychologie policière* – posant les jalons d'un enseignement harmonisé au profit de tous les corps de police, en particulier bilingues (*format* 2006/1). 2006 est marquée par la première parution du « Catalogue ISP » inventoriant d'abord les produits « physiques » mis en vente (manuels et licences sur CD-ROM), bientôt complété par l'éventail complet des prestations.

Une ligne graphique claire est désormais établie et différents logos et couleurs permettent de distinguer titres et collections. Les groupes d'auteur·e·s spécialisé·e·s sont constitués d'une représentation la plus équivalente possible des écoles et des régions linguistiques, dirigés par un·e responsable, garant·e du consensus. L'ISP les accompagne dans son rôle d'intermédiaire et de professionnel de l'édition de supports pédagogiques, rappelant, si nécessaire, que le plus grand dénominateur commun prime toujours sur les divergences de pratiques et d'opinions qui se font inévitablement jour dans pareille équipée (*format* 2006/1, 2006/2).

Le tournant éditorial numérique

C'est ainsi qu'en seulement quelques années, un catalogue d'une septantaine d'ouvrages, publiés en langues française, allemande et italienne, a pu être constitué, s'adaptant continuellement aux besoins émergents des polices pour les formations de base et continue. Si nombre de supports sont encore édités sous la forme de classeurs fédéraux (les « classeurs ISP »), des formats réduits plus pratiques sur le terrain, des cartes récapitulatives et des licences électroniques destinées aux écoles ont étoffé les collections. La mise en place d'un e-shop dès 2012 a non seulement comme effet de faciliter significativement le traitement des commandes, la gestion des stocks et la distribution, mais aussi de pratiquer une politique de vente ouverte au tout public pour ce qui est des manuels au contenu non confidentiel (*format* 2011/2).

Le 1^{er} avril 2010 annonce le saut dans le bain numérique avec la mise en ligne de l'« e-CPP », premier e-learning développé par les Éditions ISP. Projet pilote, cette formation moderne de portée nationale est orientée sur les particularités du nouveau Code de procédure pénale (CPP), en vigueur à compter

de l'année suivante (*format* 2009/1, 2009/2, 2010/2, 2011/1). S'ensuit une intense période de réflexion pour l'Institut quant aux multiples possibilités qui se font jour sur un marché en pleine expansion.

Grâce à l'avènement de la PNFP, la diffusion simultanée de plusieurs e-learning et la gestion d'épreuves en ligne (e-tests) sont rendues possibles. À compter de 2017, chaque projet entrepris avec l'appui de firmes spécialisées est l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences dans l'ingénierie de la formation digitale. *Cybercrime* (e-CC) et *Coopération policière internationale* (e-CPI) (premiers e-learning publiés sur la PNFP) font date dans l'histoire des produits de formation numériques de l'ISP.

« Le premier est le résultat d'une volonté affichée de la Conférence des Commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS) de donner à tous les policiers une même formation de base dans les domaines de la préservation des traces numériques et de la manipulation de terminaux nomades saisis, le second est la conséquence d'une recommandation émise en 2014 lors de l'évaluation « Schengen » de la Suisse dans le domaine de la coopération policière. » (Boesch, *format* 2017/2 : 5) Le challenge est de taille : selon la volonté de la CCPCS, il s'agit de former le plus grand nombre de policières et policiers (18 000 au total), le plus rapidement possible en leur assurant un suivi de formation avec certification à la clé et une assistance technique en cas de problème informatique. Passé les premiers doutes et réticences, ces nouveaux moyens d'apprentissage sont plébiscités par les polices (*format* 2017/1, 2017/2, 2018).

Durant la dernière décennie, 12 e-learning et unités d'apprentissage sont (co-)produits par l'ISP (cf. illustration 4) et trois autres sont en cours de développement⁶.

L'administration d'e-tests d'entrée et de validation des formations continues ISP connaît aussi un fort engouement. Cette nouvelle prestation est inaugurée à l'été 2015 avec un examen d'entrée en ligne pour les officières et officiers de police inscrit·e·s dans le cursus CAS FIP, nouvelle formule (*format* 2015/1). En 2021, ce sont 14 e-tests qui sont administrés sur la plateforme

Grâce à l'avènement de la PNFP, la diffusion simultanée de plusieurs e-learning et la gestion d'épreuves en ligne (e-tests) sont rendues possibles.

⁶ E-learning dont la publication est prévue en 2022 : *Expert-e-s Examen principal, Police et délits environnementaux* et *Conduite lors d'événements majeurs*

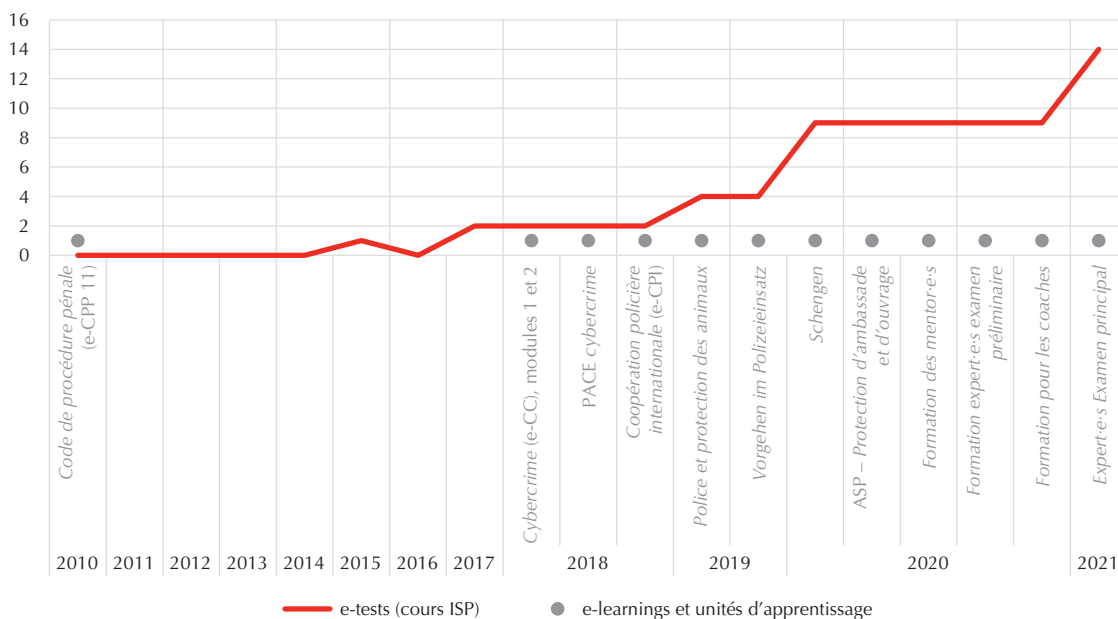


Illustration 4: Évolution des publications d'unités d'apprentissage, e-learning et e-tests par année sur la période 2010–2021

nationale, la demande allant croissante. Outre les e-formations, l'application mobile *polivoc* – inspirée du petit *Manuel de conversation pour les fonctionnaires de police* publié en 1981 (cf. illustration 5) – guide depuis 2013 policières et policiers dans les langues qui leur sont peu familières (français, allemand, italien, anglais ou espagnol). L'outil est emporté partout sur le terrain grâce à son téléphone mobile donnant accès à un vaste répertoire terminologique, agrémenté de phrases types et d'abréviations courantes.

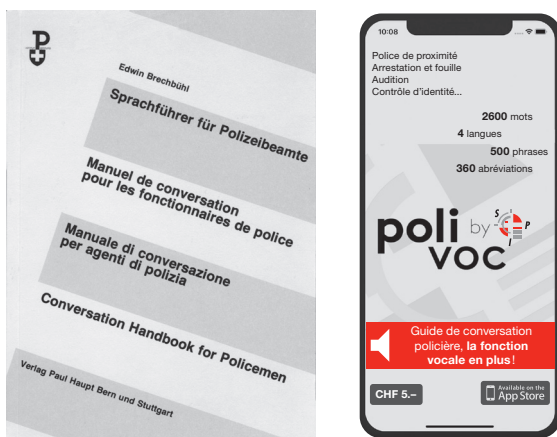


Illustration 5: Un exemple de l'évolution des moyens d'enseignement ISP avec le *Manuel de conversation pour les fonctionnaires de police* qui a inspiré l'application mobile *polivoc*

Le virage numérique des moyens d'enseignement s'est donc bel et bien amorcé et les demandes pour de nouveaux produits se font toujours plus exigeantes. Avec un contexte, des bases légales et des pratiques policières qui ne cessent d'évoluer, l'Institut distribue

aujourd'hui quelque 80 supports de formation (papier ou numériques confondus) pour la plupart harmonisés. La veille éditoriale et l'actualisation ont toujours été une gageure logistique (stock à écouler) ou technique (mise à jour de contenus sans perte de données numériques). Toutefois, les expériences accumulées permettent aujourd'hui à l'ISP de mieux orienter ses choix technologiques en privilégiant des systèmes dynamiques.

Si elle ne semble pas avoir totalement révolutionné l'organisation des cours avec la levée progressive des restrictions, la pandémie de COVID-19 a toutefois eu le mérite de forcer l'ensemble des actrices et acteurs du domaine de la formation à entrer de plain-pied dans le monde jusque-là balbutiant de l'apprentissage et de l'enseignement à distance. Attentif à son public cible, l'ISP constate cependant depuis plusieurs années que le distanciel n'est pas une fin en soi. L'interaction « sociale » dans la classe – qui permet non seulement aux apprenant-e-s de consolider leur bagage et aux formatrices et formateurs de mieux les accompagner, mais aussi de tisser des liens sociaux – reste et restera sans doute pour longtemps encore la clé de voûte de la formation, en tirant profit des formes hybrides d'apprentissage (*blended learning*) (format 2009/1).

Des champs prometteurs tels que la réalité virtuelle, la réalité augmentée ou la réalité mélangée s'annoncent déjà⁷. À l'horizon 2025, une stratégie

⁷ Voir à ce sujet les articles publiés dans *format magazine* n° 10 – 2020 « Police et innovation », en particulier S. Bouchoucha, E. Carrera et C. Altmann, A. Capeder.

de refonte complète du processus éditorial vise un changement de perspective avec des contenus orientés non plus essentiellement sur les disciplines, mais sur les compétences opérationnelles, conformément à la vision du CGF 2020⁸. Des réflexions quant à l'utilisation et l'intégration des nouvelles technologies à des fins d'apprentissage seront menées dans un groupe de travail interdisciplinaire constitué de l'ensemble des partenaires de l'Institut.

Conclusion

Ce retour historique, non exhaustif, illustre l'ampleur du chemin parcouru en 75 ans par l'ISP dans la mission qui lui a été dévolue: développer des services et des prestations de qualité au profit de la formation policière suisse. Son positionnement n'était pas d'emblée acquis et a nécessité nombre de négociations et d'adaptations pour déjouer les complexités du système fédéraliste, dans le respect de la souveraineté des polices. Réunir inlassablement les intermédiaires autour de la table pour trouver un accord tant sur les principes de la solidarité confédérale que sur les détails opérationnels d'une formation continue ou encore sur la formulation d'un manuel au contenu sensible, telles sont les missions et la raison d'être de l'Institut. L'unité de doctrine profite aux policières et policiers comme à l'ensemble de la population.

Nous constatons combien les réformes entreprises hier (premier CGF) ont modelé le paysage actuel de la formation policière et combien les réformes menées aujourd'hui (CGF 2020) façonneront celui de demain. Harmoniser les cursus de formations, réformer les examens professionnels et moderniser les moyens d'enseignement demande du temps, une vision, un esprit de discipline, mais surtout un sens aigu du consensus. Car il s'agit de toujours regarder au-delà des frontières qui délimitent son champ d'action.

Nous ne saurions oublier de saluer ici l'esprit visionnaire des pères « fondateurs » de l'Institut, Messieurs Georges Béguin et Willy Bleuler, qui le quittèrent en 1983, après 37 ans à œuvrer en tant que pionniers (Plaquette 50 ans ISP, 1996). L'ISP est devenu une plateforme incontournable de cet écosystème professionnel et le centre de compétence national pour la coordination et l'harmonisation de la formation policière. Aujourd'hui, plus que jamais, son financement dépend, non seulement des subventions étatiques, mais, dans une plus large mesure,

du chiffre d'affaires généré par les produits et services proposés (*format* 2009/2). Pour correspondre aux besoins réels du « marché » de la formation policière, ces prestations doivent impérativement évoluer sans perdre de leur qualité. La bascule numérique qui a transformé la société ces deux dernières décennies a aussi profondément changé les codes de l'enseignement et de l'apprentissage. Cette transition est un défi majeur pour l'ISP

dont les ressources sont comptées et les possibilités sont aussi grandes que l'est le risque de dispersion.

Des synergies entre les acteurs de la formation policière disposant de pôles de développement numérique plus ou moins importants devront être encouragées davantage encore demain et coordonnées par l'Institut. Car *in fine*, c'est la relève des policières et policiers qui cueillera les fruits d'un cadre de formation moderne, mais avant tout cohérent, solidement bâti dans le respect des particularités régionales grâce au concours de tous les maillons de la chaîne.

Nous constatons combien les réformes entreprises hier (premier CGF) ont modelé le paysage actuel de la formation policière et combien les réformes menées aujourd'hui (CGF 2020) façonneront celui de demain.

Bibliographie

- ALTMANN C. und CAPEDE C. (2020), «Virtual Reality bei der Stadtpolizei Zürich», *format magazine* n° 10, Schweizerisches Polizei-Institut, Ss. 43–49.
- AMBERG C. (2017), «Le CentreDoc ISP: 25 ans au service des polices», Institut Suisse de Police, *format* 2017/1, p. 7.
- AMBERG C. (2015), «L'ISP s'adapte à la langue de ses interlocuteurs avec un service de traduction», *format* 2015/2, Institut Suisse de Police, p. 8.
- AMBERG C. et SCHWAB J. (2011), «L'offre online de l'ISP s'étend aux Éditions et au CentreDoc», *format* 2011/2, Institut Suisse de Police, p. 3.
- AMBERG C. (2021). 75 ans d'histoire policière locale et nationale. L'Institut Suisse de Police dans les archives des quotidiens neuchâtelois. *format magazine - Revue de formation et recherche policières*, Issue n° 11, pp. 20–27.
- BERTSCHI R. (sous la dir.), *L'engagement de la troupe de police – Principes de commandement*, Manuel ISP adapté en français par HUBER R. (1971), Institut Suisse de Police.
- BLÄTTLER S. (2004), «Droits de l'homme et libertés fondamentales», *format* 2004/2, Institut Suisse de Police, p. 2.
- BLÄTTLER S. (2009), Éditorial «Le nouveau Code de procédure pénale», *format* 2009/1, Institut Suisse de Police, p. 1.
- BOESCH J.-P. (2017), «Du présentiel au "e" et inversement», *format* 2017/2, Institut Suisse de Police, p. 5.
- BOESCH J.-P. (2018), «e-CC + e-CPI = e^{succès}», *format* 2018, Institut Suisse de Police, pp. 6–7.

⁸ Voir à ce sujet le Plan de formation policière sur [www.edupolice.ch/fr/formation-policiere/PLAN-DE-FORMATION-POLICIERE-\(PPF\)](http://www.edupolice.ch/fr/formation-policiere/PLAN-DE-FORMATION-POLICIERE-(PPF)).

- BOESCH J.-P. (2018), Éditorial «AAR – *after action review* pour *format*», *format* 2018, Institut Suisse de Police, p. 1.
- BOESCH J.-P. (2013), Éditorial «*format* fait peau neuve», *format* 2013/1, Institut Suisse de Police, p. 1.
- BOESCH J.-P. (2006), «Éditions ISP: priorité aux manuels didactiques destinés à la formation de base», *format* 2006/1, Institut Suisse de Police, p. 7.
- BOESCH J.-P. (2006), «Éditions ISP: premiers résultats concrets d'une stratégie éditoriale solidaire», *format* 2006/2, Institut Suisse de Police, p. 7.
- BOESCH J.-P. (2009), «Éditions ISP: le CPP – un projet national qui prend forme», *format* 2009/1, Institut Suisse de Police, p. 7.
- BOESCH J.-P. (2009), «E-learning ou le virtuel au service de la formation», *format* 2009/1, Institut Suisse de Police, pp. 2–4.
- BOESCH J.-P. (2010), «E-learning: premier bilan de e-CPP 11», *format* 2010/2, Institut Suisse de Police, pp. 4–6.
- BOESCH J.-P. (2011), «L'édition: un maillon nécessaire de la chaîne formation», *format* 2011/1, Institut Suisse de Police, pp. 5–6.
- BOESCH J.-P., HÄHNI M. et COCUZZA D. (2009), «Propriété intellectuelle et autres notions connexes: un peu de clarté dans la nébuleuse», *format* 2009/2, Institut Suisse de Police, pp. 2–4.
- BOUCHOUCHA S. et CARRERA E. (2020), «La réalité virtuelle: un outil innovant au service du développement des compétences policières», *format magazine* n° 10, Institut Suisse de Police, pp. 4–11.
- BRÉCHBÜHL E. (1981), *Sprachführer für Polizeibeamte – Manuel de conversation pour les fonctionnaires de police – Manuale di conversazione per agenti di polizia – Conversation Handbook for Policemen*, SPI-Lehrmittel, 2. überarbeitete Auflage, Verlag Paul Haupt, Bern und Stuttgart, 1981.
- Catalogue des prestations ISP (éditions 2006 à 2021), Institut Suisse de Police, Neuchâtel.
- Institut Suisse de Police (1996), «1946–1996», Plaquette 50 ans ISP, INFO II/1996, Organe d'information de l'Institut Suisse de Police, Neuchâtel.
- Institut Suisse de Police (2006), «60 ans/Jahre Institut Suisse de Police/Schweizerisches Polizei-Institut», Plaquette 60 ans ISP, Neuchâtel.
- Institut Suisse de Police (1970), sous la dir. cdt SIMMEN F., *Directives pour la mise sur pied et l'organisation des secours en cas de catastrophe (traduction de la version originale en allemand Richtlinien für den Aufbau und die Organisation einer Katastrophenhilfe)*, Manuel ISP, Neuchâtel.
- Institut Suisse de Police (1981), «Institut suisse de police de Neuchâtel. 1946–1981», Plaquette 35 ans ISP, Presses de l'Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel.
- Institut Suisse de Police (1970), *Le service d'ordre*, Manuel ISP, 1^{re} édition, Neuchâtel.
- Institut Suisse de Police (éditions de 1970 à 2020), Rapport d'activité ISP, Neuchâtel.
- Institut Suisse de Police (1971), *Tactique de police – Appréciation de la situation*, Décision, Ordre, 1^{re} édition, Manuel ISP, Neuchâtel.
- Institut Suisse de Police (2011), sous la dir. HÜGI K., *Vademecum*, 2^e éd. remaniée, coll. Formation continue, Imprimerie de l'Ouest, Peseux.
- HÜGI K. (2009), «Principe de milice et indemnités: quelle valeur attribuer à l'activité de formateur qualifié?», *format* 2009/2, Institut Suisse de Police, pp. 6–7.
- JEANNERET D. et TSCHAN S. (2020), «Développement de ressources orientées compétences. Vers un écosystème numérique de la formation professionnelle policière.», *format magazine* n° 10, Institut Suisse de Police, pp. 88–94.
- JENNY U. et MEIER P.-M. (2012), «Brevet fédéral: le Règlement a été réajusté», *format* 2012/1, Institut Suisse de Police, pp. 2–3.
- JENNY U. et MEIER P.-M. (2012), «Examen professionnel supérieur: fin des dispositions transitoires», *format* 2012/1, Institut Suisse de Police, p. 6.
- KELLER-SUTTER K. (2004), Éditorial «Concept Général en matière de Formation – une chance pour l'ISP et la police», *format* 2004/2, Institut Suisse de Police, p. 1.
- LEHMANN F. (2009), Éditorial «Plus c'est grand, plus c'est beau...?», *format* 2009/2, Institut Suisse de Police, p. 1.
- MEIER P.-M. (2011), «Changements organisationnels à l'ISP», *format* 2011/2, Institut Suisse de Police, p. 2.
- MEIER P.-M. (2012), «Le dernier mot du directeur», *format* 2012/2, Institut Suisse de Police, pp. 7–8.
- MEIER P.-M. (2009), «Le mot du directeur», *format* 2009/2, Institut Suisse de Police, p. 5.
- MEIER P.-M. (2011), «Le mot du directeur», *format* 2011/1, Institut Suisse de Police, p. 4.
- PEISL C. (2003), «En route vers les premiers examens fédéraux», *format* 2003/2, Institut Suisse de Police, p. 5.
- PIAZZINI R. (2005), Éditorial «Compétences sociales: une priorité à ne pas négliger», *format* 2005/1, Institut Suisse de Police, p. 1.
- SCHWAB J. (2015), «La plateforme nationale de formation policière (PNFP) en construction», *format* 2015/1, Institut Suisse de Police, p. 6.
- SCHWAB J. (2016), «La PNFP en ligne sur www.edupolice.ch», *format* 2016/1, Institut Suisse de Police, p. 3.
- SCHWAB J. (2018), «www.edupolice.ch – la porte d'entrée de la formation policière suisse», *format* 2018, Institut Suisse de Police, p. 9.
- s. n. (2003), «En clair», *format* 2003/2, Institut Suisse de Police, p. 8.
- s. n. (2006), «Le Diplôme fédéral de policier: une pierre de plus à l'édifice du CGF», *format* 2006/1, Institut Suisse de Police, p. 5.
- STIEGER C. (2017), «Projets de e-learning: l'ISP passe en mode numérique», *format* 2017/1, Institut Suisse de Police, p. 6.
- USTER H.-P. (2011), «Éditorial», *format* 2011/2, Institut Suisse de Police, p. 1.
- VALACH R. (2018), «Le roi est mort, vive son dauphin!», *format* 2018, Institut Suisse de Police, p. 12.
- VALIER P. (2013), Éditorial «*Quo vadis* ISP?», *format* 2013/2, Institut Suisse de Police, p. 1.
- WEISSELEDER M. (2011), «Enseigner et apprendre: réflexions contemporaines», *format* 2011/1, Institut Suisse de Police, pp. 2–3.
- WILDI L. (2016), «Per aspera ad astra: Der lange Weg zur einheitlichen Polizeiausbildung», *format magazine* n° 6, Schweizerisches Polizei-Institut, Ss. 39–43.

Sites internet et application mobile:

- Polivoc – Guide de conversation police, Application mobile*, Institut Suisse de Police, version 3.0, dernière mise à jour: 2021.
- Site internet de la Plateforme nationale de formation policière (PNFP), dont rubriques Cours/CG et Formation policière/Plan de formation policière (PFP), www.edupolice.ch, (consulté le 05.06.2021).
- Site internet de l'Institut Suisse de Police, www.institut-police.ch, dont rubriques: Institut/Rapport d'activité (consulté le 05.06.2021), Institut/Partenaires (consulté le 05.06.2021) et Moyens d'enseignement/Appli polivoc (consulté le 05.06.2021).

Zusammenfassung

Zwischen Harmonisierung und Modernität: Die Entwicklung der Bildungsdienstleistungen des SPI im Bereich Polizei

Im Laufe der Jahrzehnte hat das Schweizerische Polizei-Institut (SPI), das im Jahr 2021 sein 75-jähriges Gründungsjubiläum feiert, die Entwicklung des Polizeiberufs begleitet. Als Dienstleister für Polizeikorps und -schulen ist das Institut heute als nationales Zentrum für die Berufsausbildung anerkannt. Die Komplexität der Aufgaben, die dem SPI von seinen Gründervätern nach dem Zweiten Weltkrieg hinterlassen wurden, und die daraus resultierenden finanziellen Situationen haben das Institut regelmässig dazu

gezwungen, seine interne Struktur zu überprüfen und seine Dienstleistungen an den tatsächlichen Bedürfnissen seiner Partner/-innen und Kunden/-innen auszurichten. Trotz Gegenwind und wechselnder Gezeiten des Föderalismus hat das SPI an seinem Kurs festgehalten, die nationale Unité de doctrine zu gewährleisten. Ein Meilenstein für das Institut ist die Einführung des eidgenössischen Fachausweises Polizistin / Polizist im Jahr 2003. Angetrieben von dieser Dynamik erweitert das Institut nun sein Weiterbildungsangebot, richtet sein Lehrangebot auf die digitale Technik aus und bietet neue Dienstleistungen an.

Riassunto

Tra armonizzazione e modernità. Lo sviluppo delle prestazioni offerte dall'ISP in ambito formativo al servizio delle polizie svizzere

L'Istituto Svizzero di Polizia (ISP), che nel 2021 celebra i 75 anni dalla sua fondazione a Neuchâtel, ha accompagnato per decenni lo sviluppo della professione di polizia in Svizzera. Questa istituzione, fornitrice di servizi ai corpi e alle scuole di polizia, è oggi riconosciuta come centro nazionale per la formazione professionale. La complessità delle missioni dell'Istituto, lasciti dei padri fondatori dell'ISP alla fine della Seconda guerra mondiale, e le problematiche finanziarie che ne sono derivate hanno

costantemente portato l'Istituto a riesaminare la propria struttura interna e a riallineare le proprie prestazioni alle reali esigenze dei partner e dei clienti. Nonostante i venti contrari e variabili del federalismo, l'ISP è riuscito a mantenere la rotta che si era fissato, ossia sviluppare l'unité de doctrine a livello nazionale. La principale tappa di questo sviluppo è stata segnata dalla creazione dell'attestato professionale federale di agente di polizia nel 2003. Sulla scia di questo dinamismo, l'Istituto amplia la sua offerta di formazioni continue, si dirige verso la digitalizzazione dei propri prodotti didattici e propone nuove prestazioni.

75 ans d'histoire policière locale et nationale

L'Institut Suisse de Police dans les archives des quotidiens neuchâtelois



Cyril Amberg

Chef du domaine Recherche, Enseignement, CentreDoc et Service linguistique

Résumé

À l'occasion des 75 ans de l'Institut Suisse de Police, cet article propose un regard externe sur l'histoire de ce dernier, en s'appuyant très largement sur le fonds d'archives numérisé des quotidiens neuchâtelois (*Feuille d'avis de Neuchâtel / FAN / L'Express / L'Impartial* et *Arcinfo*). Témoins de l'évolution de la société, mais surtout de celles des polices depuis la fin des années 1940, les plus de 760 occurrences de l'expression « Institut Suisse de Police » identifiées dans ce fonds d'archives illustrent certains pans de l'histoire de

l'Institut, notamment dans les domaines de la formation continue, puis, dès l'ouverture de l'École suisse d'aspirants de police, également de la formation de base. On observe qu'au fil des ans, la couverture médiatique des activités de l'Institut est inégale et qu'elle est liée à divers facteurs, parmi lesquels l'implication de certaines personnalités politiques neuchâteloises ou fédérales disposant d'une importante notoriété auprès du lectorat, le déroulement d'activités à Neuchâtel et finalement la « tangibilité » de ces dernières.

75 ans après la fondation de l'Institut Suisse de Police (ISP), cet article rétrospectif propose, en complément de l'article de Sarah Tschan (2021), un regard externe sur l'Institut, puisqu'il s'appuie essentiellement sur le très riche fonds d'archives des quotidiens neuchâtelois. Son objectif est de dresser un bref « portrait-robot » de l'Institut, tel que présenté dans la presse locale. L'analyse de ce fonds d'archives, croisé avec certaines sources internes à l'Institut, notamment ses rapports d'activités (Institut Suisse de Police, 1956–2020) et ses publications commémoratives (Béguin, 1981; Warynksi, 1996; Institut Suisse de Police, 2006), permet d'identifier un certain nombre de thématiques récurrentes, mais aussi certains points aveugles de l'activité de l'Institut, de son ancrage dans le paysage policier et politique suisse, ainsi que dans la réalité locale de la ville et du canton Neuchâtel.

Le fonds d'archives des quotidiens neuchâtelois

Numérisé dès 2008 en collaboration avec la Bibliothèque nationale suisse, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, le fonds d'archives historiques de la Société Neuchâteloise de Presse

couvre les périodes suivantes: 1738–2018 pour la *Feuille d'avis de Neuchâtel / FAN / L'Express*, 1881–2018 pour *L'Impartial* et 2018–2020 pour *Arcinfo*, issu de la fusion de *L'Express* et de *L'Impartial*. Il comprend au total plus de 1,5 million de pages numérisées (Société Neuchâteloise de Presse, 2009–2021; Willemin, 2009).

Durant la période 1946–2020, le site d'archives identifie 766 occurrences de l'expression « Institut Suisse de Police » (Société Neuchâteloise de Presse, 2009–2021, état au 18.06.2021). La recherche analytique proposée par le site permet d'identifier le nombre d'occurrences par période quinquennale. Cette répartition temporelle met en évidence des périodes de médiatisation inégale dans ces médias locaux, avec deux périodes de dix ans, chacune ayant bénéficié d'une couverture particulière, à savoir la période 1965–1974 et la période 1995–2004 (cf. III. 1, p. 24).

Les articles mentionnant l'Institut ne sont pas d'importance égale, étant donné que le moteur de recherche identifie aussi bien les mentions uniques que les articles plus fournis comportant souvent plusieurs mentions de l'expression.

En étudiant ces archives, au moins deux limites ont pu être identifiées : en premier lieu, le nom des rédactrices et rédacteurs des articles des quotidiens neuchâtelois n'était, jusqu'aux années 1990 environ, que très rarement renseigné (aucune mention, uniquement initiales ou autre mention abrégée), ce qui a rendu impossible une identification précise¹. On constate toutefois que certaines de ces personnes ont consacré, au fil des ans, plusieurs articles à l'Institut. Par ailleurs, il n'est pas possible de reconstituer dans quelle mesure, l'Institut communiquait directement ou indirectement avec les médias locaux durant les différentes périodes de son existence. Bien évidemment, une communication active – et inversement, une absence de communication envers les médias – a pu contribuer à une médiatisation plus ou moins large de certaines de ses activités.²

La fondation de l'Institut

La première mention de l'Institut Suisse de Police dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* (ci-après *FAN*) coïncide avec la réunion inaugurale qui débouche sur son Acte de fondation le 5 janvier 1946 (P., 1946). Dès cette première mention, certains éléments récurrents sont identifiables dans la publication : Neuchâtel, lieu d'implantation du futur Institut, la nécessité de développer l'unité de doctrine (mentionnée sous la dénomination de : « l'unification de l'enseignement ») ainsi que la mention de personnalités de notoriété locale ou nationale et liées à l'Institut (ici les signataires de l'Acte de fondation). L'ISP, qualifié à plusieurs reprises d'« école », est perçu comme particulièrement intéressant pour les petits cantons qui ne disposent pas d'écoles de police propres. Ce bref article se clôt par le vœu suivant : « Souhaitant que les auteurs de ce projet soient soutenus comme il convient et que Neuchâtel abrite bientôt le nouvel Institut suisse de police. » (P., 1946) Projet novateur, l'Institut est rapidement perçu comme une opportunité pour la ville et le canton de Neuchâtel au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Suite à la première assemblée générale de l'Institut, la *FAN* réitère son éloge à Georges Béguin, président-fondateur, et reprend les propos de ce dernier qui mentionnent essentiellement le soutien apporté à l'Institut par différentes associations professionnelles qui marquent son histoire jusqu'aujourd'hui³ et par

le conseiller fédéral von Steiger, alors en charge du Département fédéral de justice et police (s.n., 1946).

Les premières mentions de l'Institut en devenir sont unanimement favorables à la démarche, jugée novatrice et pertinente, bien avant que l'Institut ne déploie ses premières activités de formation.

Les premiers cours de l'Institut : uniformité, circulation routière et... psychologie

Qualifiées de « réussite complète » (P., 1948b), les premières formations dispensées à l'Institut bénéficient également d'une couverture élogieuse. On y apprend que ce premier cours, regroupant 70 « chefs de police, officiers et aspirants officiers », abordait déjà diverses matières relationnelles, telles que la psychologie (« humaine » et « collective ») (P., 1948a), ce qui est remarquable à plus d'un égard. Par ailleurs, le rôle de l'Institut dans le développement d'une uniformisation des pratiques y est également mis en avant (P., 1948b).

Un an plus tard, la *FAN* consacre un reportage en plusieurs épisodes à la semaine du cours de perfectionnement qui se déroule du 17 au 22 octobre 1949. D'une ampleur certaine, ce futur cours phare de l'Institut regroupe déjà 227 participants selon les sources journalistiques ; ces derniers, dont « [l]es Romands et les Confédérés [...] sont en nombre presque égal » (s.n., 1949a), devront notamment mettre en évidence leurs compétences en matière de constat d'accident sur un chantier d'accident fictif entre une automobile et un tramway situé à La Coudre-Chaumont à Neuchâtel, soit à quelques dizaines de mètres des locaux actuels de l'Institut ! (R., 1949) Décrite en détail, cette mise en situation très réaliste impressionne visiblement le ou la journaliste qui accompagne les apprenants sur place :

Ce premier cours [...] abordait déjà diverses matières relationnelles, telles que la psychologie (« humaine » et « collective »).

1 Dans la bibliographie et les renvois, les rédactrices et rédacteurs sont référencé-e-s en utilisant les mentions figurant dans les articles correspondants.

2 Ce qui est établi, c'est qu'au cours de la période 2006–2020 environ, l'Institut a focalisé l'essentiel de ses efforts de communication sur son public cible premier, à savoir les corps de police et les autres organes de sécurité publics, plutôt que sur le grand public, par l'intermédiaire de la presse locale ou nationale.

3 La Conférence des directeurs de police (actuelle CCDJP), la Conférence des commandants de polices cantonales (actuelle CCPCS), la Société des chefs de police des villes suisses (actuelle SCPVS), toutes trois encore représentées par un ou plusieurs membres au Conseil de fondation de l'Institut.

« À la Coudre, sur la chaussée mouillée, voici les agents au travail. Quel cœur à l'ouvrage ! Évidemment, c'est plus passionnant que n'importe quelle théorie. Les deux véhicules « emboutis » sont entourés de messieurs qui travaillent, qui du ruban métrique et de la craie, qui du bloc à dessin et du crayon. Et cela a un tel cachet d'authenticité que les gosses qui sortent de l'école, comme les automobilistes, qui passent, s'approchent, posent des questions, demandent des nouvelles des blessés en remarquant des taches rouges sur la chaussée ! » (R., 1949)

Seraient-ce là les prémices de l'approche par compétences ou du reality training pratiqués aujourd'hui dans l'ensemble des écoles de police du pays ?

Très fréquemment, les articles traitant de l'Institut s'intéressent à certaines personnalités locales ou nationales associées à ses activités ou manifestations. À ce titre, il convient bien évidemment de mentionner son fondateur Georges Béguin, très souvent accompagné de son acolyte Willy Bleuler, qui marquèrent les destinées de l'Institut pendant plus de 35 ans (1946–1983). Peu avant qu'ils ne quittent leurs fonctions, la *FAN* leur rendit hommage, en rappelant les débuts de l'institution (s.n., 1981a). Par la suite, ce fut surtout Claude Frey, qui siégeait

Au fil des ans, les conseillers fédéraux chargés du [...] DFJP se succéderont à Neuchâtel pour assister à certaines activités formatives ou festives de l'Institut.

tant au Conseil communal de la ville Neuchâtel (1975–1991) qu'au Conseil national (1979–2003), tout en présidant le Conseil de fondation de l'Institut de 1983–2003, qui suscita l'intérêt des quotidiens neuchâtelois. La notoriété locale, puis nationale, de ces élus neuchâtelois contribua sans nul doute à une visibilisation de l'Institut dans le paysage médiatique régional. Au-delà de ces personnalités neuchâteloises, ce furent aussi différentes visites de représentant-e-s de l'exécutif fédéral sur lesquelles se penchèrent les médias neuchâtelois.

Une couverture émaillée par les visites de conseillers fédéraux... et d'une conseillère fédérale à Neuchâtel

Au fil des ans, les conseillers fédéraux chargés du Département fédéral de justice et police (DFJP) se succéderont à Neuchâtel pour assister à certaines activités formatives ou festives de l'Institut. Le premier d'entre eux, Eduard von Steiger, responsable du DFJP de 1941 à 1951, assistera à plusieurs cours de l'Institut (s.n., 1949; s.n., 1948) et militera en sa faveur au sein de l'administration fédérale.

Événements locaux, ces visites des conseillers fédéraux en terres neuchâteloises liées aux activités de l'Institut émailleront régulièrement la couverture des quotidiens neuchâtelois. Ainsi, Ludwig von Moos (chef du DFJP de 1960 à 1971) assistera au 20^e anniversaire de l'Institut en 1966 où il réitérera le soutien du Conseil fédéral, tout en précisant l'importance de la ville de Neuchâtel pour le paysage policier suisse de l'époque (Bd, 1966). Von Moos se rendra par ailleurs au *Cours de perfectionnement* de 1967 (s.n., 1967) et surtout à l'inauguration de l'École suisse de police le 5 janvier 1970, 24 ans jour pour jour après la création de l'Institut (L., 1970).

Peu après son entrée en fonction, ce sera son successeur Kurt Furgler qui visitera l'école en mars 1972, où il assistera notamment à une leçon de grammaire (Imp., 1972; N., 1972). À cette occasion, il fut relevé que le conseiller fédéral, « parlant fort bien français, [se montra] très courtois et [serra] la main à toutes les personnes présentes » (Imp., 1972). Quelques années plus tard, le 8 janvier 1979, Furgler assista à l'ouverture de la dixième école de trois mois (Mt., 1979).

Une quinzaine d'années plus tard, à l'occasion du jubilé des 50 ans de l'Institut, la visite de l'un de ses successeurs, Arnold Koller ne passera pas inaperçue, puisqu'il se rendit à Neuchâtel en atterrissant en hélicoptère sur l'hôtel Beaulac avant de rejoindre les festivités à bord du *Fribourg* en compagnie des « grands manitous » de la police, « venus des quatre coins du pays » (Sp., 1996).

L'une des dernières mentions de l'Institut dans les quotidiens neuchâtelois est partiellement fortuite, car l'actuelle cheffe du département de justice et police, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, s'est rendue début 2020 dans les locaux d'Arcinfo à l'invitation de ce dernier, voisin de palier de l'ISP. Elle y a retrouvé « cet Institut de police qu'elle connaît si bien » (Winteler, 2020) puisqu'elle a présidé son Conseil de fondation entre 2004 et 2007, jouant un rôle clé dans la réalisation et la mise en application du Concept général de formation qui a notamment consacré les titres protégés de Policière / Policier (brevet fédéral en 2003, puis diplôme fédéral en 2007).

Neuchâtel, capitale policière? Le « sens du devoir » et l'« esprit de Neuchâtel »

Bien que l'Institut ait toujours mis en évidence son caractère national et sa volonté d'harmoniser, au fur

et à mesure, les contenus de formation et les pratiques formatives dans l'ensemble du pays, on lui attribue rapidement un rôle spécifique dans le paysage médiatique et politique local. En effet, l'Institut est perçu, par les instances politiques neuchâteloises et les quotidiens locaux, comme accordant un rôle particulier à la ville et au canton de Neuchâtel dans les instances policières. André Clerc, représentant de la Fédération suisse des fonctionnaires de police, affirmera ainsi à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Institut qu'« [à] Neuchâtel s'acquièrent le sens du devoir et la tenue morale » (Clerc in Bd, 1966). Le commandant Huber (Police cantonale vaudoise) abondera dans le même sens : « Si l'esprit de Genève a beaucoup fait pour la paix dans le monde, l'esprit de Neuchâtel règne sur les corps de police suisses » (Huber in Bd, 1966).

En 1973, à l'occasion de la rentrée de la quatrième volée d'aspirant-e-s de l'École suisse de police, *L'Impartial* titrera d'ailleurs, sous forme d'interrogation : « De ville d'études, Neuchâtel deviendra-t-elle ville policière ? » (rws, 1973). Cette image de « ville policière », voire de capitale policière, sera renforcée par l'organisation, à Neuchâtel, d'autres manifestations regroupant des cadres de police, telle que la conférence commémorative des directeurs de police des villes suisses en 1974 (s.n., 1974).

Les quotidiens neuchâtelois, témoins de l'accroissement progressif de l'activité formative de l'Institut

Le nombre de participant-e-s aux cours de l'Institut, vraisemblablement communiqué régulièrement par ce dernier, est souvent mentionné dans les quotidiens neuchâtelois ; il témoigne de l'accroissement progressif des activités formatives de l'ISP. L'exemple le plus marquant est sans nul doute celui du cours de perfectionnement qui se déroulera à de très nombreuses reprises en novembre à Neuchâtel, s'adressant tant aux francophones qu'aux germanophones. Mentionné pour la première fois lors de sa création en 1949, ce cours réunira immédiatement 225 « agents des polices cantonales et communales de toute la Suisse [ainsi qu']un directeur de police et un juriste du département fédéral de justice et police » (s.n., 1949a). Sept ans plus tard, le nombre de participants était déjà passé à 650, ce qui incita la rédaction de la *FAN* à clore l'article par les mots suivants :

« C'est dire que les délinquants en puissance, dans notre bonne ville, n'ont qu'à bien se tenir pendant cette semaine. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos hôtes confédérés et nous leur souhaitons de faire du bon travail sans oublier de faire un séjour agréable dans nos murs. » (s.n., 1956)

Approchée dès 1958, la barre des 1000 participants (s.n., 1958a) fut dès lors rapidement franchie, pour s'établir à 1259 en 1966 (g, 1966) et à « quelque 1300 » l'année suivante (s.n., 1967). Ce chiffre continuera de croître pour atteindre 1421 en 1981 (s.n., 1981b), puis 1500 en 1988 (AO-comm, 1988) et même 1545 en 1990, synonyme d'une « vague policière sur la ville » (cp, 1990). À en juger par le ton de la grande majorité des articles, ce rassemblement policier annuel semblait réjouir les rédactions des quotidiens neuchâtelois.

L'heure des comptes intervint notamment lors du jubilé des 50 ans en 1996. Plusieurs articles mentionnèrent ainsi qu'en cinquante ans d'existence, ce ne furent pas moins de 92 937 personnes (!) qui suivirent des cours de formation continue à l'Institut. 25 ans plus tard, ce chiffre atteint même 218 346 (Institut Suisse de Police, 1956–2020), soit une progression de plus 130 % au cours des 25 dernières années.

Une couverture médiatique locale inégale dans le temps

Ce qui est intéressant à noter, c'est que malgré cet accroissement numérique des activités formatives de l'Institut et une diversification de ses tâches et missions, les mentions se feront nettement plus rares dans les médias locaux après le passage quelque peu mouvementé de l'Institut vers le 21^e siècle (cf. notamment Meier, 2006, p. 12), qui donnera lieu à de premiers témoignages plutôt critiques de *L'Impartial* fin 2002, concernant le départ précipité du directeur de l'époque et la suspension du projet de construction de nouveaux locaux au Chanet (ats-ap, 2002 ; NHU, 2002). Cette couverture inégale s'observe notamment dans l'illustration 1, qui met en parallèle, pour chaque période quinquennale, le nombre de participant-e-s aux cours de l'Institut et le nombre de mentions des quotidiens neuchâtelois durant la même période. On observe ainsi un accroissement quasi linéaire du nombre de participant-e-s.

Cette image de « ville policière », voire de capitale policière, sera renforcée par l'organisation, à Neuchâtel, d'autres manifestations regroupant des cadres de police.

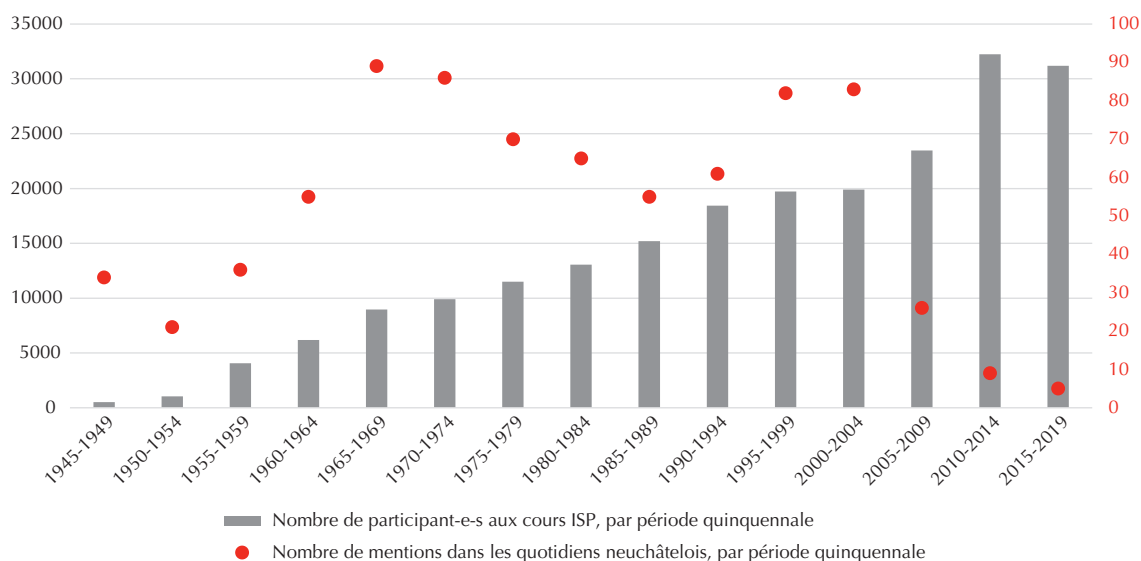


Illustration 1 : Activités de formation et couverture médiatique locale (Institut Suisse de Police, 1956–2020; Société neuchâteloise de Presse, 2009–2020)

En ce qui concerne le traitement médiatique, qui connaît deux pics de dix ans chacun (1965–1974 et 1995–2004), incluant notamment les jubilés des 20 ans (en 1966) pour le premier et celui des 50 ans (en 1996) pour le second, différents facteurs ont pu influencer son évolution.

Parmi les plus évidents, on mentionnera notamment une décentralisation croissante des cours de formation continue organisés par l'Institut. Si durant

Aujourd'hui, le nombre de cours organisés à Neuchâtel est très limité, ce qui rend moins tangibles les activités de formation de l'Institut au niveau local.

les premières décennies, la très grande majorité des cours de l'Institut se déroulaient à Neuchâtel, ce pourcentage s'élevait encore à 40% en 1996 (P., 1996). Aujourd'hui, le nombre de cours organisés à Neuchâtel est très limité, ce qui rend moins tangibles les activités de formation de l'Institut au niveau local. Par ailleurs, l'abandon du cours de perfectionnement romand et le déplacement de son pendant alémanique à Lucerne ont également contribué à invisibiliser les activités de l'Institut aux yeux des rédactions des quotidiens neuchâtelois. Un autre facteur d'importance est sans doute celui de la fermeture, en 2006, de l'École suisse d'aspirants de police (ESAP) sise au Chanet, dans le cadre de la mise en œuvre du Concept général de formation et de la réorientation des missions de l'Institut. L'ESAP, qui organisa plusieurs manifestations ouvertes au public durant son existence (cf. p. ex. JMP, 2003), permettait, elle aussi, de rendre tangible la formation policière aux yeux de la population et des médias locaux.

Si on y ajoute le rôle de certaines personnalités politiques locales et nationales mentionnées précédemment, qui étaient très présentes durant les premières décennies des activités de l'Institut, et une évolution générale du rôle et du fonctionnement des médias au 21^e siècle (avènement des quotidiens gratuits, puis développement des réseaux sociaux), on trouvera quelques éléments expliquant la diminution de la présence médiatique locale de l'Institut, malgré l'accroissement de ses activités.

Cela n'empêche pas l'Institut d'être considéré, en 2017, comme l'un des « vecteurs de rayonnement » de la région Neuchâtel et Littoral, au même titre que le Centre Dürrenmatt, Le Laténium ou... le Non filtré (s.n., 2017).

L'École suisse de police, aboutissement et limites d'une idée novatrice

Envisagée depuis plusieurs décennies, la création d'une école suisse de police, destinée avant tout aux corps de police de petite taille ou de taille moyenne qui ne disposaient pas encore d'une école de formation de base, suscite immédiatement un enthousiasme auprès des médias neuchâtelois. Prévue dès la création de l'Institut, l'École suisse de police, connue ensuite sous l'acronyme d'ESAP, se matérialise en 1970. La séance inaugurale de l'ESAP, qui intervient près de trois ans avant l'ouverture des premiers cursus, est fêtée comme un grand succès par la FAN (Bd., 1967), qui se montre même impatiente de l'ouverture effective. Placée sous les auspices du Conseil d'État et du Conseil communal de Neu-

châtel, l'École est perçue, y compris du point de vue de son emplacement (au Chanet) annoncé en 1969, comme une réussite neuchâteloise; ses initiateurs, Georges Béguin et Willy Bleuler qui en prendra la direction durant quelques années, étant les principaux moteurs du développement parallèle des autres activités de l'Institut. Au-delà de l'école d'aspirants de trois mois, la *FAN* s'intéresse en particulier à la création d'une filière de trois ans, accessible dès la sortie de l'école obligatoire (Mt, 1969), qui, initiée en 1974, ne connut toutefois pas le succès escompté et fut abandonnée en 1986 (Meichtry, 1996).

Au cours des années suivantes, les activités de l'École, peut-être plus tangibles que les activités de formation continue, éclipsent parfois celles des nombreux cours de formation continue de l'Institut (cf. p. ex. Mt., 1970; RWS, 1973; Mt., 1973), surtout lorsque des personnalités politiques assistent à l'ouverture ou à la clôture des cursus (cf. ci-avant). Par ailleurs les écoles de police au Chanet seront aussi perçues comme des symboles d'une mixité naissante des effectifs de police et de ceux de l'Institut, tant au niveau des aspirant-e-s (RWS, 1973; RWS, 1981) que du personnel d'encadrement; en témoigne l'arrivée de Christiane Mercier, en 1983, à la tête de l'école de trois ans (RD, 1984).

Jusqu'à sa fermeture en août 2006, les mentions de l'ESAP se multiplieront dans les quotidiens neuchâtelois. Remplacée par les centres régionaux de formation institués par le Concept général de formation, l'ESAP organisera une dernière journée des portes ouvertes en octobre 2003, qui bénéficiera d'un intérêt médiatique certain (cf. p. ex. JMP, 2003; Pauchard, 2003).

Une diversification des missions et activités de l'Institut peu relatée par la presse locale

La diversification des activités de l'Institut, en particulier la publication de manuels de formation dès 1970 (cf. Tschan, 2021, pp. 10–19), puis son rôle dans l'organisation et la supervision des examens fédéraux sont très largement passés inaperçus dans les médias locaux. En effet, les seuls articles identifiés faisant mention de manuels ISP sont ceux, assez récents, consacrés à une version renouvelée du manuel Droits de l'homme et Éthique professionnelle (cf. notamment (Terol, 2009)⁴. Quant aux examens, ils sont brièvement abordés à l'occasion de la couverture médiatique d'une journée portes ouvertes

du Chanet, où la prochaine mise en place du brevet fédéral de Policière / Policier est mentionnée (Pauchard, 2003), puis lorsque les quotidiens neuchâtelois évoquent les nouvelles missions de l'Institut, dans le cadre de ses activités du jubilé des 60 ans (Joly, 2006).

En ce qui concerne le centre de documentation de l'Institut (CentreDoc), sa création en 1992 est mentionnée par les quotidiens neuchâtelois (AO, 1992; B., 1992). Le CentreDoc, issu d'une collaboration entre l'Institut et l'Université de Neuchâtel, et donc d'un rapprochement entre police et monde académique, intéresse les médias locaux de par le caractère jugé inhabituel d'une telle entreprise, mais aussi de par la confidentialité de certaines de ses ressources. À ce titre, L'Express introduira ainsi le bref article consacré à la création du CentreDoc :

« Foin de l'imagerie populaire des policiers et étudiants en droit qui se regardent en chiens de faïence ou, pire, s'affrontent sur les pavés ! Dans un souci d'ouverture de leurs milieux respectifs et par rationalisation matérielle et financière, l'Université de Neuchâtel et l'Institut Suisse de Police [...] vont créer en commun en centre de documentation. » (B., 1992)

Le rôle de l'Institut et sa collaboration avec l'Université de Neuchâtel sont également mentionnés dans divers articles consacrés à la création de ce qui allait devenir l'Institut de lutte contre la criminalité économique à la Haute École Arc (cf. notamment RGT, 2000).

Bilan

Globalement (très) favorable à l'Institut, la couverture médiatique des quotidiens neuchâtelois apporte un éclairage riche et varié sur l'histoire de l'institution. Au final, ce seront d'une part la formation et le perfectionnement, véritable cœur du métier de l'Institut, qui auront marqué ce traitement médiatique. D'autre part, les récits journalistiques mettent souvent en évidence le rôle de certaines personnalités ayant bénéficié d'une notoriété cantonale ou nationale, et marqué ou appuyé l'activité de la fondation. Si la

Le CentreDoc [...] intéresse [...] de par le caractère jugé inhabituel d'une telle entreprise, mais aussi de par la confidentialité de certaines de ses ressources.

⁴ À noter que durant de nombreuses années, les moyens didactiques publiés par l'Institut avaient un caractère confidentiel, ce qui n'est plus que rarement le cas aujourd'hui. En effet, à quelques exceptions près, les manuels ISP peuvent aujourd'hui être acquis sans restriction.

diversification et la décentralisation des activités de l'Institut ont finalement été peu médiatisées par les quotidiens neuchâtelois, notamment après le tournant du 21^e siècle, il n'en reste pas moins que l'Institut y reste considéré, en 2017, comme un « vecteur de rayonnement » de la région Neuchâtel-Littoral.

Bibliographie

Quotidiens neuchâtelois

- AO (1992), « La maréchaussée fichée: Collaboration Université de Neuchâtel - Institut suisse de police », *L'Impartial*, 1^{er} juillet. p. 15.
- AO-comm (1988), « 1500 policiers se perfectionnent », *L'Impartial*, 5 novembre. p. 27.
- ats-ap (2002), « Le directeur jette l'éponge », *L'Impartial*, 16 décembre. p. 2.
- B., A. (1992), « Etudiants et pandores unis », *L'Express*, 1^{er} juillet. p. 11.
- Bd, G. (1966), « L'Institut suisse de police a fêté son 20^e anniversaire », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 9 mai. p. 3.
- Bd., G. (1967), « L'Ecole suisse de police est enfin une réalité », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 21 février. p. 3.
- cp (1990), « «Vague» policière sur la ville », *L'Impartial*, 2 novembre. p. 26.
- g (1966), « Plus de mille deux cents policiers suisses suivront des cours », *L'Impartial*, 5 novembre. p. 7.
- Imp. (1972), « Le conseiller fédéral Kurt Furgler à Neuchâtel », *L'Impartial*, 29 mars. p. 9.
- JMP (2003), « Les aspirants de police ouvrent leurs portes », *L'Impartial*, 10 octobre. p. 3.
- Joly, D. (2006). « La police s'uniformise ». *L'Express*, 17 novembre. p. 2.
- L., P. (1970). « La première Ecole suisse de police présentée à M. von Moos à Neuchâtel », *L'Impartial*, 6 janvier. p. 7.
- Mt., G. (1969), « Institut Suisse de Police: un grand jour et aussi un avenir prometteur », *Feuille d'avis de Neuchâtel - FAN*, 10 décembre. p. 3.
- Mt., G. (1970), « Ouverture solennelle de la première École suisse de police, au Chanet », *FAN L'Express*, 6 janvier. p. 3.
- Mt., G. (1973). « L'Ecole suisse de police au carrefour de deux volées... », *FAN L'Express*, p. 31.
- Mt., G. (1979). « Dix ans d'Ecole suisse de police au Chanet avec la présence du conseiller fédéral Furgler », *FAN L'Express*, 9 janvier. p. 3.
- N., J. (1972), « Le conseiller fédéral Furgler au Chanet », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 29 mars. p. 3.
- NHU (2002), « Le bâtiment n'est pas en cause », *L'Impartial*, 17 décembre.
- P., C. (1996), « 50 ans de formation policière », *L'Impartial*, 19 avril. p. 21.
- P., J.-P. (1946), « Vers la création d'un Institut suisse de police à Neuchâtel », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 7 janvier. p. 6.
- P., J.-P. (1948a), « Aujourd'hui s'ouvrent à Neuchâtel les premiers cours organisés par l'Institut suisse de police », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 12 avril. p. 6.
- P., J.-P. (1948b), « L'inauguration des cours de l'Institut suisse de police », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 13 avril. p. 6.
- Pauchard, J.-M. (2003), « Vers un titre fédéral de policier », *L'Express*, 13 octobre. p. 3.
- R., A. (1949), « Comment travaillent d'une façon pratique les policiers réunis pour une semaine à Neuchâtel », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 18 octobre. p. 6.
- RD (1984), « Ecole Suisse de police à Neuchâtel. Bonjour Madame la «principale» », *L'Impartial*, 19 janvier. p. 25.
- RGT (2000), « HES. Etudes postgrades pour contrer la criminalité », *L'Express*, 16 septembre. p. 2.
- rws (1973), « De ville d'études Neuchâtel deviendra-t-elle ville policière? », *L'Impartial*, 9 janvier. p. 7.

- RWS (1973), « Au Chanet, les cours de l'Ecole suisse de police sont terminés », *L'Impartial*, 19 avril. p. 7.
- RWS (1981), « Le diplôme de l'Ecole suisse de police à quatre jeunes hommes et quatre jeunes filles », *L'Impartial*, 27 juin. p. 9.
- s.n. (1946), « L'institut suisse de police est devenu une réalité », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 24 octobre. p. 8.
- s.n. (1948), « M. de Steiger visite l'Institut suisse de police », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 22 avril. p. 8.
- s.n. (1949a), « Aujourd'hui s'ouvre à Neuchâtel un important cours de perfectionnement organisé par l'Institut suisse de police », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 17 octobre. p. 8.
- s.n. (1949b), « La fin du cours de perfectionnement de l'Institut suisse de police », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 22 octobre. p. 12.
- s.n. (1956), « Bienvenue à 650 policiers », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 5 novembre. p. 12.
- s.n. (1958a), « Près de 1000 policiers dans nos murs cette semaine », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 4 novembre. p. 14.
- s.n. (1958b), « Les cours de l'Institut suisse de police ont pris fin », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 10 novembre. p. 12.
- s.n. (1960), « Le conseiller fédéral von Moos à l'Institut suisse de police », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 12 novembre. p. 28.
- s.n. (1967), « M. von Moos en visite à l'Institut de police avec ses collaborateurs », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 11 novembre. p. 3.
- s.n. (1967), « Neuchâtel: première journée des cours de l'Institut suisse de police », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 7 novembre. p. 2.
- s.n. (1974), « La conférence des directeurs de police des villes suisses fêtera ses 25 ans à Neuchâtel », *FAN L'Express*, 23 octobre. p. 3.
- s.n. (1981a), « Les deux pionniers de l'ISP », *FAN - L'Express*, 23 avril. p. 3.
- s.n. (1981b), « Cours à l'Institut suisse de police », *L'Impartial*, 12 novembre. p. 23.
- s.n. (2017), « Neuchâtel et Littoral. Éléments qui en font un lieu unique: la trilogie lac-vigne-forêt, l'innovation », *L'Express*, 13 septembre. p. 3.
- Sp., S. (1996), « Arnold Koller descend du ciel », *L'Express*, 4 mai. p. 9.
- TEROL, S. (2009), « Un meilleur manuel pour de meilleurs policiers », *L'Express*, 17 décembre. p. 5.
- WILLEMEN, N. (2009), « Consultez les archives de «L'Express» et de «L'Impartial» sur internet », *L'Express*, 1^{er} décembre. p. 14.
- WINTELER, S. (2020), « Karin Keller Sutter la «Neuchâteloise» », *Arcinfo*, 29 janvier. pp. 2-3.

Autres sources

- BÉGUIN, G. et al. (1981). *Institut suisse de police de Neuchâtel. 1946-1981*. Neuchâtel: ISP.
- Institut Suisse de Police (1956-2020), *Rapports d'activité 1946-2020*.
- Institut Suisse de Police (2006), 60 ans: *Institut Suisse de Police - 60 Jahre: Schweizerisches Polizei-Institut*. Neuchâtel: Éditions ISP.
- MEICHTRY, W. (1996), « L'Ecole de trois ans », *INFO - Organe d'information de l'Institut Suisse de Police*, no.II.
- MEIER, P.-M. (2006), « L'Institut suisse de police au service de la Police ». In: Institut Suisse de Police, *60 ans: Institut Suisse de Police - 60 Jahre: Schweizerisches Polizei-Institut*. Neuchâtel: Éditions ISP, pp. 9-14.
- Société Neuchâteloise de Presse (2009-2021). *Archives historiques. Feuille d'avis de Neuchâtel / FAN / L'Express - L'Impartial - Arcinfo*. [En ligne] <http://www.lexpressarchives.ch/> [consulté le 22 juin 2021].
- TSCHAN, S. (2021). Entre harmonisation et modernité. Le développement des prestations de formation de l'ISP au service des polices suisses. *format magazine - Revue de formation et recherche policières*, Issue n° 11, pp. 10-19.
- WARYNKSI, J.-R. (dir.) (1996). *Institut Suisse de Police 1946-1996 (INFO, Organe d'information, II/96)*. Neuchâtel: ISP.

Zusammenfassung

75 Jahre lokale und nationale Polizeigeschichte: Beiträge aus der Neuenburger Lokalpresse über das Schweizerische Polizei-Institut

Anlässlich des 75-jährigen Jubiläums des Schweizerischen Polizei-Instituts bietet dieser Beitrag einen externen Blick auf die Geschichte des Instituts. Dafür werden hauptsächlich Beiträge aus dem digitalisierten Archiv der Neuenburger Lokalzeitungen (*Feuille d'avis de Neuchâtel*, *FAN*, *L'Express*, *L'Impartial* und *Arcinfo*) unter die Lupe genommen. Die 760 Erwähnungen des Begriffs «Schweizerisches Polizei-Institut» zeigen einerseits die gesellschaftliche Entwicklung, vor allem aber diejenige der Polizei seit Ende der

40er Jahre auf. Die Archiv-Trouvaillen veranschaulichen bestimmte Aspekte der Geschichte des Instituts, insbesondere im Bereich der Weiterbildung und seit der Eröffnung der Schweizerischen Polizeischule auch im Bereich der Grundausbildung. Die mediale Berichterstattung über die Aktivitäten des Instituts war im Laufe der Jahre uneinheitlich; meist hing sie von Begleitumständen ab wie der Beteiligung allseits bekannter Persönlichkeiten aus der Neuenburger oder Bundespolitik, oder davon, dass Anlässe des SPI in Neuenburg selbst stattfanden. Es kommt zudem darauf an, wie «greifbar» diese Aktivitäten sind.

Riassunto

75 anni di storia locale e nazionale della polizia: l'Istituto Svizzero di Polizia negli archivi dei quotidiani neocastellani

In occasione del 75° anniversario dell'Istituto Svizzero di Polizia, questo articolo presenta la storia dell'Istituto da un punto di vista esterno, ottenuto in gran parte grazie al fondo archivistico dei quotidiani neocastellani (*Feuille d'avis de Neuchâtel* / *FAN* / *L'Express*, *L'Impartial* e *ArcInfo*). La combinazione «Institut Suisse de Police» presenta più di 760 occorrenze in questo fondo archivistico, che testimoniano l'evoluzione della società e soprattutto delle polizie a

partire dalla fine degli anni Quaranta. Gli articoli trovati illustrano alcuni stralci della storia dell'Istituto, in particolare per quanto concerne la formazione continua e poi, dall'apertura della Scuola svizzera degli aspiranti di polizia, anche la formazione di base. Si può constatare che con il passare degli anni la copertura mediatica delle attività dell'Istituto varia e che è fortemente legata ad alcuni fattori: il coinvolgimento di personalità politiche neocastellane o federali molto note ai lettori, nonché lo svolgimento di attività a Neuchâtel e la loro «tangibilità».

75 Jahre SPI: Polizeiausbildung gestern, heute und morgen



Stefan Blättler*



Alain Ribaux**

* Präsident des Stiftungsrates SPI und Direktor ab 1. Januar 2022

** Vizepräsident des Stiftungsrates SPI

*Anlässlich des 75-jährigen Jubiläums des Schweizerischen Polizei-Instituts (SPI) wurden für die aktuelle Ausgabe des **format** magazine zwei Mitglieder des Stiftungsrats – strategisches Führungsgremium des SPI – interviewt: Stefan Blättler, Präsident des Stiftungsrats und ab dem 1. Januar 2022 Direktor des SPI, sowie Alain Ribaux, Vizepräsident des Stiftungsrats und Staatsrat des Kantons Neuchâtel. Im Rahmen dieses Interviews sprechen die beiden Persönlichkeiten über die Entwicklung des Bildungssystems innerhalb der Polizei und über die Zukunftsperspektiven in einer Gesellschaft, die sich ständig weiterentwickelt – in einer Zeit, in der die Digitalisierung in der Bildung immer wichtiger wird. Im Zentrum stehen wichtige Themen wie das Milizsystem, eine mögliche Akademisierung der Polizeiausbildung, die Besonderheiten des schweizerischen Systems und die Rolle der angewandten Forschung. Ihre Analysen ergänzen sich und skizzieren die zukünftigen Handlungsfelder des Instituts, seine Position und seine zukünftige Rolle zwischen der Festigung von bereits Erreichtem und der Weiterentwicklung.*

format magazine: 2021 feiert das SPI sein 75-jähriges Jubiläum. Welches sind Ihrer Meinung nach seine grössten Errungenschaften?

Stefan Blättler: Das SPI hat in seiner langen Geschichte Vieles und Bedeutendes hervorgebracht. Die grösste Errungenschaft ist jedoch dessen Summe: das, wovor wir heute stehen. Es ist gelungen,

das SPI als zentrales Kompetenzzentrum für die polizeiliche Aus- und Weiterbildung in der Schweiz zu etablieren und damit die gemeinsamen Grundlagen für deren Arbeit zu schaffen und zu sichern. Das gilt es heute zu feiern.

Alain Ribaux: Als Antwort auf diese Frage fallen mir sofort zwei Dinge ein: Einerseits die Einführung des Fachausweises Polizistin / Polizist im Jahr 2003, also vor fast 20 Jahren, als es in der Schweiz noch keine offiziell anerkannte Polizeiausbildung gab. Andererseits die tägliche Arbeit der Mitarbeitenden des SPI, die oft hinter den Kulissen stattfindet. Jedes Jahr stellen sie mehr als 200 Kurse in den verschiedensten Bereichen der Polizeiwelt auf die Beine.

format magazine: Nach der Einführung des eidgenössischen Fachausweises im Jahr 2003 wurde die nationale Grundausbildung der Polizei erneut modernisiert (Bildungspolitisches Gesamtkonzept 2020). Welches sind die heutigen Stärken und Schwächen unseres Ausbildungssystems im internationalen Vergleich?

Alain Ribaux: Die grosse Stärke unseres aktuellen Systems liegt in der feinen Balance zwischen nationaler Einheitlichkeit, die sich in den Anforderungen und dem Programm des eidgenössischen Fachausweises widerspiegelt, und der Freiheit und Nähe, welche die verschiedenen Polizeischulen geniessen. Man könnte dies unter dem Slogan «global denken, lokal ausbilden» zusammenfassen.

Stefan Blättler: Das hiesige Ausbildungssystem ist aufgrund der Schweizer Besonderheiten zunächst überhaupt nur schwer mit denen anderer Länder vergleichbar. Hinzu kommt, dass man sich dafür ja erst einmal auf die Benchmarks einigen müsste. Diejenige Besonderheit, die unser Aus- und Weiterbildungssystem am deutlichsten prägt und sich einerseits klar als Stärke erweist, ist der Föderalismus. Auf der anderen Seite stellt uns dieser Föderalismus jedoch auch immer wieder vor die Herausforderung, bei all seiner Flexibilität für regionale Eigenheiten das grosse Ganze nicht aus dem Blick zu verlieren. Dass die Polizeien den Kantonen unterstellt sind, heisst nicht, dass man nicht über deren Grenzen hinweg zusammenarbeiten können muss. Und die Kriminalitätsentwicklung, wie etwa im Cyberspace, erfordert diese Kooperationsbereitschaft und -fähigkeit immer mehr. Aber gerade dem begegnen wir ja mit dem BGK 2020. Damit setzen wir weiter auf die flexible Anpassung der Ausbildung an die jeweiligen kantonalen Eigenheiten durch die Praxisausbildung im zweiten Jahr und schaffen gleichzeitig die Voraussetzungen für die Interoperabilität der Korps durch die gemeinsamen Curricula in der Grundausbildung. Nun gilt es, nicht die nächste modernisierende Grundsatzreform ins Auge zu fassen, sondern das Erreichte zu konsolidieren und vor allem in die Tat umzusetzen.

format magazine: Seit vielen Jahren wird die schweizerische Polizeiaus- und Weiterbildung weitgehend durch das Milizsystem unterstützt. Wie schätzen Sie die Zukunftsfähigkeit dieses Systems ein?

Stefan Blättler: Wir müssen uns zunächst darüber im Klaren sein, was Milizsystem in der polizeilichen Aus- und Weiterbildung bedeutet: nämlich Profis aus der Praxis im Unterricht einzusetzen, welche die handfesten Realitäten aus alltäglicher, jahrelanger Erfahrung kennen. Milizarbeit, die hier also nicht mit ehrenamtlichen Nebentätigkeiten verwechselt werden darf (womit der Wert dieser freilich keineswegs geschmälert sein soll), ist für die Aus- und Weiterbildung der Polizisten/-innen absolut zentral, und sie wird es auch bleiben. Ohne diesen direkten Transfer von Praxiswissen

geht es nicht. Andererseits muss zugleich die Mischung aus Praxis und Theorie stimmen. Dabei steht die Theorie nicht nur für die Einheitlichkeit, die hinter und über den lokal und auch persönlich bestimmten, individuellen Usancen gewahrt sein muss, sondern auch für die wissenschaftliche Vertiefung und Reflexion der Praxis. Schliesslich aber kann Mischung auch nicht heissen, dass das eine unberührt vom anderen geschieht. Vielmehr – und gerade dies gehört zu den Kernaufgaben des SPI – muss der stete Austausch und die wechselseitige Inspiration zwischen den Milizionären/-innen aus der Praxis und den spezialisierten Aus- und Weiterbildungskräften sichergestellt sein. Echokammern darf es auf keiner Seite geben; sie führen nicht weiter.

Alain Ribaux: In einer föderalen Organisation wie der unseren, die weitgehend dezentralisiert ist, scheint mir dieses System die einzige Möglichkeit, um eine Verbindung herzustellen zwischen den Anforderungen, die im Alltag an der Front an die Polizisten/-innen gestellt werden und dem, was in den verschiedenen Polizeischulen gelehrt wird. Die Fachkompetenz liegt zweifelsohne in den Händen der Fach- und Führungspersonen, welche die Herausforderungen des Polizeiberufs und seine verschiedenen Facetten tagtäglich erleben. Einzig diese Personen sind in der Lage, eine Ausbildung zu gewährleisten, die sich an den Berufskompetenzen orientiert. Meiner Meinung nach muss dieses System unbedingt weitergeführt werden. Dabei müssen die Bemühungen und das Engagement derjenigen, die sich neben ihren operativen Aufgaben auch regelmässig der Ausbildung widmen, noch stärker gewürdigt werden. Es wäre beispielsweise vorstellbar, dass Polizisten/-innen nach fünf Jahren als Milizausbilder/-innen eine Art Arbeitszeugnis des SPI erhalten, das ihr Engagement und ihre Kompetenzen als Ausbilder/-innen bestätigt.

format magazine: Die Gesellschaft wird immer diverser – so auch in der Schweiz. Wie setzt sich die Schweizer Polizei mit dieser Diversifizierung und

Die Fachkompetenz liegt zweifelsohne in den Händen der Fach- und Führungspersonen, welche die Herausforderungen des Polizeiberufs und seine verschiedenen Facetten tagtäglich erleben.

den damit verbundenen Herausforderungen auseinander? Welche Schlüsselrolle soll dem SPI dabei zukommen?

Alain Ribaux: Die Polizei muss stets gesellschaftliche Veränderungen berücksichtigen, um nicht Gefahr zu laufen, zu einer Institution zu werden, die den Anschluss verliert und nicht in der Lage ist, angemessen auf die Anforderungen der Bevölkerung und der Behörden zu reagieren. Um dies zu erreichen, ist die Rekrutierung sicherlich zentral, da in dieser Phase die zukünftigen Polizisten/-innen ausgewählt werden. Dabei wird darauf geachtet, dass sie verschiedene soziale, ethische und religiöse Hintergründe mitbringen und so die Bevölkerung und ihre Wünsche auch wirklich repräsentieren. Dem SPI kommt dabei die Aufgabe zu, Lehrgänge und Kurse für die Polizei auf die Beine zu stellen, in welchen diesen unterschiedlichen Problematiken Rechnung getragen wird und die Entwicklungen, welche die Polizisten/-innen erwarten, in den Vordergrund gerückt werden.

Stefan Blättler: Auch hierbei müssten wir uns zunächst darüber verständigen, was mit Diversifizierung gemeint ist. Was ich vor allem beobachte, ist ein immer schnellerer Wandel der Gesellschaft. Dem hat sich die Polizei, die ja im Dienst und Auftrag dieser Gesellschaft arbeitet, zu stellen. Das gesellschaftliche Vertrauen in die Arbeit der Po-

[Das SPI] vermag [...] auf diese Entwicklungen mit wissenschaftlich abgestützten Aus- und Weiterbildungsinstrumenten zu reagieren.

izei ist dabei unverändert gross. Es wird aber erwartet, dass die Polizei mit diesen Wandlungsprozessen Schritt halten kann und dass sie weiterhin Sicherheit in ihren unterschiedlichen Dimensionen gewährt, ohne Freiheiten zu beschneiden. Gerade die Pandemie liefert hier mehr als reichlich Anschauungsmaterial. Es braucht Polizisten/-innen, die für diese Entwicklungen und die Situationen, die sich bei ihrer Arbeit daraus ergeben, sensibilisiert, d.h. geschult sind. Die Anforderungen sind hoch und sie werden weiter wachsen. Dem müssen die Korps bei der Rekrutierung und bei der Aus- und Weiterbildung Rechnung tragen. Sie müssen also der gesellschaftlichen Entwicklung nicht nur gemäss ihrem Auftrag folgen, sondern sich selbst auch diesen Wandlungsprozessen öffnen. Das SPI hat sich auch hier innova-

tiv an die Spitze zu stellen. Auf der Grundlage seiner gefestigten, einzigartigen Position und Expertise vermag es auf diese Entwicklungen mit wissenschaftlich abgestützten Aus- und Weiterbildungsinstrumenten zu reagieren. Darin besteht ohnehin die Rolle des SPI; die Beschleunigung und die zunehmende gesellschaftliche Komplexität akzentuiert sie jedoch noch zusätzlich. Aber gerade darin sehe ich wiederum nicht so sehr eine Herausforderung, sondern eine der zentralen Chancen für das SPI.

format magazine: Was sind die grössten Chancen und Herausforderungen der Digitalisierung in Bezug auf die Aus- und Weiterbildung in der Schweizer Polizei?

Alain Ribaux: Die Digitalisierung ist in einigen Bereichen der Erwachsenenbildung heute unumgänglich. Darüber wird gar nicht mehr diskutiert. Es geht aber darum, ein Gleichgewicht zu finden zwischen dem, was via Onlineschulung vermittelt werden kann und muss und dem, was weiterhin im Präsenzunterricht stattfinden muss. An dieser Stelle möchte ich anfügen, dass ich glaube, dass sich auch der Präsenzunterricht weiterentwickeln und den Veränderungen Rechnung tragen muss. Dazu gehört zum Beispiel, dass Unterrichtssequenzen kürzer und dynamischer gestaltet werden müssen als früher, indem der Rhythmus oder die Arbeitsweise alle 25 oder 30 Minuten verändert wird. Theorievermittlung mittels Frontalunterrichts, Gruppenarbeit oder individuelle Reflexionen müssen sich flüssend abwechseln, damit die Aufmerksamkeit der Lernenden aufrechterhalten werden kann.

Stefan Blättler: Die Pandemie hat uns allen aufgezeigt, dass die Digitalisierung nicht nur bei der Arbeit, sondern gerade auch in der Aus- und Weiterbildung ein viel grösseres Mass an Flexibilität und Vielfalt bieten kann, als wir bislang genutzt haben. Distanzunterricht reduziert nicht nur den Zeitaufwand und Ressourcenverbrauch für die Reisewege, sondern damit natürlich auch Kosten; er kann die Situation von Familien erleichtern und individuellen Lernrhythmen entgegenkommen. Darüber hinaus können digitale Lehrmittel und Lernformen zur Standardisierung, Harmonisierung und Qualität der Aus- und Weiterbildung beitragen. Freilich bedarf es,

wie beim Verhältnis zwischen Theorie und Praxis, ebenfalls einer Balance, hier zwischen physischer Präsenz und Virtualität. Nicht alles muss vor Ort stattfinden, es kann jedoch auch nicht alles ins Netz verschoben werden. Viele Situationen polizeilicher Arbeit kann man nicht mit Simulatoren allein trainieren. Nicht zuletzt ist das persönliche Pausengespräch zwischen den Unterrichtseinheiten auch für den Lernerfolg wichtig, ganz abgesehen von seiner allgemein menschlichen Bedeutung, wie uns ebenfalls die Pandemie in Erinnerung gerufen hat. Die Herausforderung – und da kommt wiederum das SPI ins Spiel – besteht darin, hochwertige und attraktive digitale Lehr- und Lernmittel für unterschiedlichste Unterrichtsinhalte und -situationen zur Verfügung zu haben. Darüber hinaus müssen diese einheitlich sein, und das auch noch in drei Sprachen. Diese Arbeit wird das SPI in der nächsten Zeit in Zusammenarbeit mit allen Beteiligten prioritär angehen müssen.

format magazine: In den vergangenen Jahren hat in verschiedenen europäischen Ländern eine Akademisierung der Polizeiausbildung stattgefunden. Was denken Sie über diese Entwicklung und welche Strategie sollte das SPI hier verfolgen?

Stefan Blättler: Diese Entwicklung liegt in der Logik der Sache, d.h. den wachsenden Anforderungen an die Polizeien und die staatlichen Organe insgesamt. Sie stehen unter erhöhtem Rechtfertigungsdruck und müssen ihr Handeln besser begründen können als nur unter Verweis auf Traditionen oder mutige Entscheide starker Führungspersönlichkeiten. Das gilt genauso für die Mitarbeitenden an der Front. Analog der zunehmenden Zahl akademischer Ausbildungsabschlüsse wächst die Zahl der Polizeiaspiranten/-innen mit einem Bachelor- oder Masterabschluss. Damit ist keinerlei Werturteil verbunden, die Korps sind hier einfach ein Spiegel der Gesellschaft. Aber es wäre ebenso wirklichkeitsfremd wie kontraproduktiv, sich dem verschliessen zu wollen. Das SPI muss seine Rolle an der Spitze dieser Entwicklung klar und entschieden wahrnehmen. Es hat sich als die akademisch-wissenschaftliche Institution zu profilieren, die mit ihrer landesweiten Führungskompetenz Gewähr dafür bietet, dass sich diese Akademisierung aktiv, aber auch sach- und zielgruppengerecht in der Aus- und Wei-

terbildung niederschlägt. Denn sie ist ja nicht Selbstzweck. Umgekehrt soll das SPI all denjenigen Mitarbeitenden attraktive Weiterbildungsmöglichkeiten bieten, die dafür das Interesse und die Fähigkeiten mitbringen. Dies ist nicht zuletzt für die Attraktivität der Polizeien als Arbeitgeberinnen von grosser Bedeutung.

Alain Ribaux: Eine Akademisierung wie in Deutschland mit universitären Strukturen, hunderten von Lernenden und Dozierenden und eigenen Lehrstühlen ist in der Schweiz illusorisch. Eine Akademisierung auf «Schweizer Art» – an die ich glaube und die ich für notwendig halte – muss über die Suche nach Synergien

Eine Akademisierung auf «Schweizer Art» – an die ich glaube und die ich für notwendig halte – muss über die Suche nach Synergien und gemeinsamen Ausbildungsprogrammen mit den bestehenden Schulen in der Schweiz erfolgen.

und gemeinsamen Ausbildungsprogrammen mit den bestehenden Schulen in der Schweiz erfolgen. Ich denke dabei insbesondere an die *École des sciences criminelles* der Universität Lausanne und an das *Institut de lutte contre la criminalité économique* der HE-Arc in Neuchâtel. Darüber hinaus könnte man auch an die juristischen Fakultäten unserer Universitäten herantreten, um Programme für Führungskräfte der Polizei zu entwickeln. Dann müssten wir das natürlich auch ressourcentechnisch angehen, indem wir Polizisten/-innen für ein oder zwei Semester freistellen oder teilweise freistellen, damit sie ihr Wissen an einer Fachhochschule oder Universität erweitern können, wie es in den Ländern um uns herum gemacht wird.

format magazine: In welchen Bereichen soll sich das SPI in den kommenden Jahren noch besser positionieren?

Alain Ribaux: Das SPI muss ein international anerkannter Akteur werden, um den Austausch von Ideen, Programmen, Lernenden und Auszubildenden mit anderen Ländern zu ermöglichen.

Stefan Blättler: Die Voraussetzungen, die das SPI vorweisen kann, sind nach 75 Jahren intensiver Arbeit ausgezeichnet. Aber man darf dabei jetzt nicht stehen bleiben. Die angestossenen Entwicklungen müssen aktiv und engagiert weiterverfolgt und die

im breiten Konsens gefassten Beschlüsse umgesetzt werden. Dazu bedarf es genau der Dynamik, die die Reorganisation des SPI seit zwei, drei Jahren hervorgerufen hat und in deren Mobilisierung auch «out of the box» gedacht und diskutiert werden kann. Mit «Digitalisierung» und «Akademisierung» sind wichtige Stichworte gefallen. Die Intensivierung der Forschung und die nationale wie internationale Vernetzung mit Institutionen und Einrichtungen vergleichbaren Zuschnitts und verwandter Thematik möchte ich ergänzen.

format magazine: Welche Entwicklungsmöglichkeiten sehen Sie für das SPI im Forschungsbereich und in der Zusammenarbeit mit akademischen Partnern/-innen?

Alain Ribaux: Anstatt Grundlagenforschung zu betreiben, sollte das SPI meiner Meinung nach die Polizeikorps besser begleiten, wenn es darum geht, den Rückfluss von Informationen von der Front zu steuern. Diese Informationen und Erfahrungen aus dem Alltag müssen kategorisiert, analysiert, verarbeitet und gespeichert werden können. Das Thema Wissensmanagement geht über die einzelnen Korps hinaus und könnte vom SPI in Form einer nationalen Plattform organisiert werden.

Stefan Blättler: Forschung ist das Produkt, mit dem das SPI seinen Status bekräftigt und legitimiert. Ein Institut, das diesen Namen zu Recht tragen will, kann nicht nur reproduzieren, sondern muss voran-

gehen. Daneben ist die Forschung auch schlicht eine Notwendigkeit, um bei Aus- und Weiterbildung mit den gesellschaftlichen und wissenschaftlichen Entwicklungen Schritt halten zu können.

Zugleich hat das SPI den Vorteil, anders als bei rein akademischen Institutionen direkt mit der Praxis in Verbindung zu stehen und in den Korps fest verankert zu sein. Die Voraussetzungen für praxisbezogene Forschung könnten also besser kaum sein. Hinzu kommt, dass das Feld der «police studies», die auf die schweizerischen Spezifika eingehen, erst im Entstehen begriffen ist. Für das SPI ist dies nicht nur eine Marktlücke, sondern auch ein Auftrag. Die Vernet-

zung mit Partnern/-innen im akademischen Bereich ist dafür sowohl Pflicht als auch Kür. Forschung im Alleingang gibt es nicht mehr, gab es wohl noch nie. Vernetzung dient aber auch der Inspiration, und sie schafft den gemeinsamen Erfolg.

format magazine: Welches ist Ihre Vision 2030 für das Institut?

Stefan Blättler: Das SPI ist national wie international als Schweizer Kompetenzzentrum für die Aus- und Weiterbildung etabliert und anerkannt. Es garantiert höchste Standards bei der polizeilichen Aus- und Weiterbildung und sorgt so dafür, dass das notwendige Wissen zuverlässig und einheitlich zu den Mitarbeitenden und Verantwortlichen in den Korps gelangt.

Alain Ribaux: Eine Institution, die noch immer sehr nahe an den Bedürfnissen der Polizeikorps ist, sich aber auch auf die Zukunft, das Wissensmanagement und eine intensivere Zusammenarbeit mit Hochschulen und Bildungsinstitutionen im Ausland fokussiert.

format magazine: Was ist Ihr ganz persönlicher Wunsch für die Zukunft des SPI?

Stefan Blättler: Ich wünsche mir, dass das SPI die Erwartungen, die an es gestellt werden, erfüllen kann: gemeinsam mit seinen Partnerinnen und Partnern zeitgemässe Aus- und Weiterbildungsformate anzubieten, die das für die Polizeiarbeit im Interesse der Bevölkerung notwendige Wissen zu vermitteln vermögen.

Alain Ribaux: Mit beiden Beinen auf dem Boden zu bleiben und gleichzeitig den Blick auf neue Horizonte und spannende Herausforderungen zu richten.

Forschung [ist] eine Notwendigkeit, um bei [der Ausbildung] mit den gesellschaftlichen und wissenschaftlichen Entwicklungen Schritt halten zu können.

75 ans de l'ISP: la formation policière hier, aujourd'hui et demain



Stefan Blättler*



Alain Ribaux**

* Président du Conseil de fondation ISP
et directeur à partir du 1^{er} janvier 2022

** Vice-président du Conseil de fondation ISP

*Alors que l'Institut Suisse de Police (ISP) célèbre cette année ses 75 ans d'existence, nous avons interrogé, dans ce numéro de **format** magazine, deux membres de son organe de gouvernance stratégique, le Conseil de fondation: son président, M. Stefan Blättler, futur directeur de l'ISP dès le 1^{er} janvier 2022, ainsi que son vice-président, M. Alain Ribaux, également conseiller d'État neuchâtelois. Cet entretien permet aux deux interviewés de revenir sur l'histoire de l'Institut et l'évolution du système de formation policière, tout en évoquant les perspectives d'avenir, dans une société en mutation et à une époque où la numérisation occupe une place de plus en plus importante dans la formation. Mettant en perspective d'importantes questions telles que le système de milice, la potentielle académisation de la formation policière, les spécificités du système helvétique ou encore le rôle de la recherche appliquée, leurs analyses se complètent et esquisent les futurs champs d'action de l'Institut, son positionnement et le rôle qu'il entend jouer à l'avenir, entre renforcement des acquis et potentiels de développement.*

format magazine: En 2021, l'Institut fête ses 75 ans. Quelles sont ses plus belles réalisations selon vous?

Stefan Blättler: Au cours de sa longue histoire, l'Institut a accompli beaucoup de choses importantes. Selon moi, sa plus belle réalisation est la somme de tous ces accomplissements: ce qu'il est devenu aujourd'hui. L'ISP est parvenu à

s'imposer comme le centre de compétences pour la formation policière de base et continue en Suisse, et ainsi à créer et asseoir les bases communes de son travail; c'est une réussite qu'il nous faut célébrer.

Alain Ribaux: Deux éléments me viennent immédiatement en réponse à cette question: l'introduction du brevet fédéral de Policière / Policier, en 2003, il y a bientôt 20 ans, alors que, jusque-là, aucune formation de police n'était officiellement reconnue en Suisse. Le travail quotidien et souvent dans l'ombre réalisé par les collaboratrices et collaborateurs de l'ISP avec la mise sur pied, chaque année, de plus de 200 différents cours et ce, dans tous les domaines du monde de la police.

format magazine: Après l'introduction du brevet fédéral en 2003, le système national de formation de base de la police a récemment été remodelé (Concept général de formation 2020). Quelles sont les forces et les faiblesses actuelles de notre système en comparaison internationale?

Alain Ribaux: La grande force de notre système actuel de formation policière de base réside dans l'équilibre, assez subtil, qui a été trouvé entre l'uniformité nécessaire à l'échelon national, qui se cristallise dans les exigences et le programme du brevet fédéral, et la liberté et la proximité qui ont été laissées aux différentes écoles de police. On pourrait résumer cela par la formule « penser global mais former local ».

Stefan Blättler: Du fait de ses particularités, le système de formation suisse est dès le départ difficile à comparer avec celui d'autres pays. En outre, il faudrait d'abord se mettre d'accord sur les critères de comparaison. Le fédéralisme constitue l'élément qui caractérise le plus nettement notre système de formation de base et continue, et il est clair que c'est un atout. Cependant, ce fédéralisme nous place toujours devant le défi de ne pas perdre de vue le système dans son ensemble, malgré toute la flexibilité qu'il offre dans l'intégration des particularités régionales. Même si elles dépendent des cantons, les polices doivent être capables de coopérer au-delà des frontières cantonales. Le développement de la criminalité, notamment sur internet, exige de plus en plus cette volonté et cette capacité de coopérer. C'est précisément ce à quoi nous travaillons au travers du CGF 2020. Nous veillons effectivement à ce que la formation s'adapte aux différentes particularités cantonales par le biais de la formation pratique en deuxième année. Parallèlement, nous réunissons les conditions optimales de l'interopérabilité des corps de police grâce aux curricula communs dans la formation de base. Il ne s'agit maintenant pas d'envisager la prochaine grande réforme modernisatrice, mais de consolider les acquis et, surtout, de les mettre en pratique.

format magazine: Depuis de nombreuses années, le système de milice apporte un large soutien à la formation de base et continue de la police en Suisse. Quel regard portez-vous sur ce système, notamment dans une perspective d'avenir ?

Stefan Blättler: Nous devons tout d'abord nous entendre sur la définition de système de milice dans la formation policière de base et continue: l'intervention, pendant les cours, de professionnel·le·s chevronné·e·s qui, grâce à leurs nombreuses années d'expérience, connaissent les réalités tangibles du terrain. Ce travail de milice, à ne pas confondre avec les activités secondaires bénévoles (ce qui ne diminue en rien la valeur de celles-ci), est crucial pour

Ce travail de milice [...] est crucial pour la formation de base et continue des policières et policiers, et cela ne va pas changer. Sans cette transmission directe du savoir pratique, le système ne fonctionne pas.

la formation de base et continue des policières et policiers, et cela ne va pas changer. Sans cette transmission directe du savoir pratique, le système ne fonctionne pas. En outre, il convient de trouver un bon équilibre entre théorie et pratique. Ainsi, la théorie ne désigne pas seulement l'uniformité que les usages individuels déterminés à tel endroit et par telle personne doivent respecter. Elle représente également l'approfondissement scientifique et l'analyse de la pratique. Cet équilibre est cependant incompatible avec une absence de contacts entre les notions de théorie et de pratique. Au contraire, et c'est précisément l'une des tâches principales de l'ISP, il faut assurer un échange constant entre les gens du terrain intervenant dans un cadre de milice et les spécialistes de la formation de base et continue, tout en faisant en sorte que cet échange soit source d'inspiration. Les « chambres d'écho » sont à proscrire; elles ne servent à rien.

Alain Ribaux: Dans une organisation fédérale comme la nôtre, largement décentralisée, ce système me paraît le seul pouvant assurer une relation entre les exigences et les impératifs de ce qui est vécu au quotidien, au front, par les membres de la police et ce qui doit s'enseigner ensuite dans les différentes écoles de police. Les connaissances professionnelles sont sans conteste en main des spécialistes et des cadres, qui vivent journallement la difficulté du métier de police et sont confronté·e·s à ses très nombreuses facettes. Ces personnes sont les seules à pouvoir assurer une formation tournée vers la maîtrise des compétences métier. Selon moi, ce système doit sans aucun doute perdurer en cherchant à valoriser encore davantage les efforts et l'engagement de celles et ceux qui, en plus de leur fonction opérationnelle, se consacrent régulièrement aussi à la formation. On pourrait, par exemple, imaginer qu'après cinq ans comme formateur ou formatrice de milice, le policier ou la policière reçoive une sorte de certificat de travail de l'ISP, attestant de son engagement et de ses compétences en matière de formation.

format magazine: La société se diversifie progressivement, et la Suisse ne fait pas exception. Comment les polices suisses intègrent-elles cette diversi-

fication et abordent-elles les défis qui en découlent ?
 Quel rôle clé doit jouer l'ISP en la matière ?

Alain Ribaux : La police doit en permanence tenir compte des évolutions de la société pour ne pas risquer de devenir une institution hors sol et incapable de répondre correctement aux sollicitations de la population et des autorités. Pour ce faire, la phase du recrutement est certainement déterminante puisque c'est là que l'on sélectionne les futurs policiers et policières en s'appliquant à ce qu'ils proviennent de différents horizons culturels, ethniques, religieux et qu'ils représentent réellement la population et ses aspirations. De son côté, l'ISP a comme rôle de mettre sur pied des formations et des cours pour la police qui tiennent compte de ces différentes problématiques et mettent en avant les évolutions attendues de la part des agent-e-s.

Stefan Blättler : Là aussi, il faudrait d'abord s'accorder sur la signification de « diversification ». Ce que j'observe particulièrement, c'est une mutation de plus en plus rapide de la société, à laquelle la police, qui travaille au service de cette société, doit faire face. Si la société a toujours une grande confiance dans le travail de la police, elle attend cependant de cette dernière qu'elle soit capable de suivre le rythme de cette mutation et qu'elle continue à assurer la sécurité dans ses différentes dimensions, sans restreindre les libertés. D'ailleurs, la pandémie nous donne amplement l'occasion de nous en convaincre. C'est pour cela que les policières et policiers doivent être sensibilisés et donc formés à ces évolutions et aux situations qui en découlent dans leur travail. Les exigences sont élevées et continueront à l'être davantage, ce que les corps de police doivent prendre en compte, tant dans le recrutement que dans la formation de base et continue. Les policières et policiers doivent donc non seulement suivre les évolutions sociétales conformément à leur mission, mais aussi faire preuve d'ouverture d'esprit face à cette mutation. L'ISP doit être à la pointe de l'innovation dans ce domaine également. Grâce à sa position et son expertise uniques et bien établies, il est en mesure de répondre à ces évolutions à l'aide d'outils de formation et de perfectionnement validés scientifiquement. S'il s'agit de toute façon du rôle de

l'ISP, l'accélération et la complexité sociale croissante l'accroissent encore. Je ne considère pas cela comme un défi, mais plutôt comme une grande opportunité pour l'Institut.

format magazine : Quelles sont les principales opportunités et quels sont les défis majeurs de la numérisation pour la formation et le perfectionnement des polices suisses ?

Alain Ribaux : La numérisation d'une partie de la formation d'adultes est aujourd'hui indispensable et incontournable. Ce n'est plus un débat. Par contre, il s'agit de trouver le juste équilibre entre ce qui peut et doit être enseigné grâce aux moyens offerts par la formation en ligne, et ce qui doit demeurer en présentiel. Je tiens à ajouter que, selon moi, les formations en présentiel doivent également évoluer et tenir compte des changements intervenus. Il s'agit par exemple de dispenser des séquences plus courtes et plus dynamiques que par le passé, en changeant de rythme ou de mode de travail toutes les 25 ou 30 minutes. Notions théoriques dispensées ex cathedra, travail de groupe ou travail de réflexion individuel doivent s'alterner de manière fluide afin de maintenir l'intérêt et l'attention des apprenant-e-s.

[L]es formations en présentiel doivent également évoluer et tenir compte des changements intervenus. Il s'agit par exemple de dispenser des séquences plus courtes et plus dynamiques que par le passé.

Stefan Blättler : La pandémie nous a montré à toutes et tous que la numérisation peut offrir une flexibilité et une diversité bien plus importantes que ce que nous envisagions avant, non seulement au travail mais aussi dans la formation de base et continue. L'enseignement à distance réduit non seulement le temps et les ressources nécessaires aux déplacements, mais aussi les coûts. De plus, il peut faciliter la vie familiale et s'adapter aux rythmes d'apprentissage individuels. En outre, les moyens d'enseignement et les formes d'apprentissage numériques peuvent contribuer à la standardisation, à l'harmonisation et à la qualité de la formation de base et continue. Toutefois, comme pour le rapport entre la théorie et la pratique, un équilibre est également nécessaire entre présence physique et virtuelle. Tout ne doit pas nécessairement se dérouler sur place, mais tout ne peut pas non plus avoir lieu en ligne. Il n'est pas possible

de s'exercer à toutes les situations rencontrées dans le cadre de l'activité policière uniquement avec des simulateurs. Enfin, les échanges personnels durant les pauses entre les cours sont aussi essentiels à la réussite de l'apprentissage, sans parler de leur importance sur le plan humain en général, comme la pandémie nous l'a également rappelé. Le défi, et c'est là que l'ISP intervient à nouveau, est de disposer de moyens d'enseignement et d'apprentissage numériques attrayants et de qualité pour une grande variété de contenus et de situations didactiques. En outre, ces outils doivent être uniformes et en trois langues. L'ISP devrait prochainement s'atteler à cette tâche en priorité et en collaboration avec toutes les parties prenantes.

format magazine: Quel regard portez-vous sur une éventuelle académisation de la formation policière telle qu'elle s'est matérialisée dans d'autres États européens au cours des dernières années? Quelle stratégie l'ISP devrait-il adopter à ce sujet?

Stefan Blättler: Cette évolution s'inscrit dans la logique des choses; elle répond aux exigences croissantes auxquelles sont soumis les polices et les organes de l'État dans leur ensemble. Ces derniers subissent une pression accrue de devoir justifier leurs actions.

Ce faisant, ils doivent être capables d'en faire davantage que de simplement se référer aux traditions ou aux décisions courageuses de quelques personnalités

dirigeantes influentes. Cela est tout aussi valable pour le personnel en première ligne. À l'instar de l'augmentation du nombre de diplômes de formation académique délivrés, le nombre d'aspirantes et aspirants de police titulaires d'un bachelor ou d'un master est en hausse. Cela n'est lié à aucun jugement de valeur, les corps de police sont simplement des miroirs de la société. Cependant, il serait tout aussi irréaliste que contre-productif de se refuser à voir cela. L'ISP doit remplir son rôle de manière claire et résolue, à l'avant-garde de cette évolution. Il doit s'imposer en tant qu'institution académique et scientifique qui, grâce à

ses compétences de conduite à l'échelle nationale, garantit que cette académisation se reflète activement, mais aussi de manière appropriée et adaptée au public cible, dans la formation de base comme continue. En effet, l'académisation ne constitue pas une fin en soi. L'ISP devrait proposer des possibilités de formation continue attrayantes à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs intéressés et qui disposent des compétences requises. Enfin, cela revêt une grande importance pour l'attractivité de la police en tant qu'employeur.

Alain Ribaux: L'académisation telle qu'elle existe en Allemagne, avec des centres de formation universitaires de grande ampleur regroupant des centaines d'étudiant-e-s et d'enseignant-e-s ainsi que des chaires dédiées est certainement illusoire à l'échelle de la Suisse. En revanche, une académisation à la mode helvétique, nécessaire et à laquelle je crois, doit passer par la recherche de davantage de synergies et de programmes de formation en commun avec les écoles existantes dans le pays. Je pense ici en particulier à l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne et à l'Institut de lutte contre la criminalité économique de la HE-Arc à Neuchâtel. De plus, les facultés de droit de nos universités pourraient également être approchées en vue de développer des programmes qui s'adresseraient aux cadres des corps de police. Il faudrait ensuite, bien sûr, assumer cela pour ce qui est des ressources, en permettant aux policières et policiers d'être détachés, ou partiellement libérés, durant un ou deux semestres, afin qu'ils puissent compléter leurs connaissances dans une haute école ou une université, à l'instar de ce qui se fait dans les pays qui nous entourent.

format magazine: Dans quels domaines l'Institut doit-il renforcer son positionnement au cours des prochaines années?

Alain Ribaux: L'ISP doit devenir un acteur reconnu au niveau international afin de permettre un échange d'idées, de programmes, d'apprenant-e-s et de formateurs et formatrices avec d'autres pays.

L'ISP doit remplir son rôle de manière claire et résolue, à l'avant-garde de cette évolution. Il doit s'imposer en tant qu'institution académique et scientifique.

Stefan Blättler: Après 75 ans de travail intensif, l'ISP est à même de proposer des conditions excellentes. Cela ne signifie toutefois pas qu'il doit se reposer sur ses lauriers. Il faut, d'une part, poursuivre activement et de manière engagée les développements initiés et, d'autre part, appliquer les décisions prises par un large consensus. Cela nécessite précisément de s'inscrire dans la dynamique générée par la réorganisation de l'ISP depuis deux ou trois ans et de penser et discuter notre activité en sortant des sentiers battus. « Numérisation » et « académisation » constituent de nouveaux mots clés importants. Je voudrais ajouter à cela l'intensification de la recherche et la mise en réseau nationale et internationale avec des institutions et organisations comparables qui traitent des thématiques proches.

format magazine: Quels développements percevez-vous pour l'Institut dans le domaine de la recherche, en collaboration avec des partenaires académiques ?

Alain Ribaux: Plutôt que de se lancer dans la recherche fondamentale, l'ISP devrait, selon moi, mieux accompagner les corps de police dans la remontée d'informations venant du front, de manière à catégoriser ces informations ou ces expériences du terrain, à les analyser, à les traiter et à les mémoriser. La question du management du savoir dépasse la taille des corps de police et pourrait, au travers de l'ISP, trouver une plateforme à l'échelle nationale.

Stefan Blättler: La recherche constitue le produit grâce auquel l'ISP affirme et légitime son statut. Tout institut digne de ce nom ne peut se contenter de reproduire ce que d'autres ont fait ; il doit montrer la voie. En outre, la recherche est tout bonnement une nécessité afin de pouvoir suivre les évolutions sociétales et scientifiques de la formation de base et continue. De plus, comme déjà évoqué, l'ISP a l'avantage d'avoir un rapport direct à la pratique et de bénéficier d'une solide reconnaissance de la part des corps de police, contrairement aux institutions purement académiques. Cela forme le terreau idéal pour la recherche axée sur la pratique. À cela s'ajoute le fait que le domaine des études sur

la police, qui traite des spécificités suisses, n'en est encore qu'à ses balbutiements. Pour l'ISP, il s'agit non seulement d'un créneau à exploiter, mais aussi d'une mission à accomplir. Ainsi, la mise en réseau avec des partenaires du milieu académique est à la fois une obligation et un choix. La recherche en solo est obsolète, si tant est que ce concept ait vraiment existé ; la mise en réseau, cependant, est source d'inspiration et mène à des réussites communes.

format magazine: Quelle est votre vision pour l'Institut à l'horizon 2030 ?

Stefan Blättler: L'ISP bénéficie d'une renommée et d'une reconnaissance nationales et internationales en tant que centre de compétences pour la formation policière de base et continue en Suisse. Il garantit les standards les plus élevés en matière de formation policière de base et continue et assure ainsi une transmission fiable et uniforme des connaissances nécessaires aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux responsables des corps de police.

Alain Ribaux: Une institution toujours très proche des besoins des corps de police mais également tournée vers la prospective, le management du savoir, la collaboration renforcée avec les hautes écoles et les instituts de formation étrangers.

format magazine: Que souhaitez-vous personnellement à l'ISP pour son avenir ?

Stefan Blättler: Je souhaite à l'ISP d'être en mesure de répondre aux attentes qui lui sont adressées : proposer, en collaboration avec ses partenaires, des formations de base et continues en phase avec notre temps, permettant de diffuser les connaissances nécessaires au travail de la police, dans l'intérêt de la population.

Alain Ribaux: De garder les pieds sur terre, mais de pouvoir élever les regards vers de nouveaux horizons et de passionnants défis.

[L]a recherche est tout bonnement une nécessité afin de pouvoir suivre les évolutions sociétales et scientifiques de la formation de base et continue.

75° anniversario dell'ISP: la formazione di polizia ieri, oggi e domani



Stefan Blättler*



Alain Ribaux**

* Presidente del Consiglio di fondazione dell'ISP e Direttore dal 1° gennaio 2022

** Vicepresidente del Consiglio di fondazione dell'ISP

*In questo numero di **format** magazine dedicato ai 75 anni dell'Istituto Svizzero di Polizia (ISP), abbiamo deciso di proporvi un'intervista a due membri del Consiglio di fondazione, organo strategico di governance dell'Istituto: il Presidente Stefan Blättler, futuro Direttore dell'ISP dal 1° gennaio 2022, e il Vicepresidente Alain Ribaux, Consigliere di Stato a Neuchâtel. Attraverso le loro risposte, i due intervistati ripercorrono la storia dell'Istituto e l'evoluzione del sistema di formazione di polizia, per proporre poi le loro prospettive future, inserite nel contesto di una società mutevole e di un'epoca in cui la digitalizzazione occupa un'importanza sempre maggiore nella formazione. Approfondendo temi importanti come il sistema di milizia, l'eventuale accademizzazione della formazione di polizia, le specificità del sistema svizzero e il ruolo della ricerca applicata, le loro analisi si completano a vicenda e tracciano i futuri ambiti di attività dell'Istituto, la sua posizione e il ruolo che vuole ricoprire in futuro, in equilibrio tra il consolidamento di quanto già realizzato e i potenziali ulteriori sviluppi.*

format magazine: Nel 2021 si festeggiano i 75 anni dell'ISP. Quali pensa che siano i suoi più grandi successi?

Stefan Blättler: Nei suoi 75 anni di storia, l'ISP ha raggiunto singoli traguardi importanti. Secondo me, il suo successo più grande è però la loro somma, ciò che l'Istituto è diventato oggi. L'ISP è riuscito a posizionarsi come centro di competenze per la formazione di base e continua di polizia in Svizzera e

di conseguenza a creare e assicurare le basi per il suo lavoro. È questa conquista che dobbiamo celebrare oggi.

Alain Ribaux: Mi vengono subito in mente due risposte. La prima è l'introduzione dell'attestato federale di agente di polizia nel 2003, ormai quasi 20 anni fa, quando ancora non c'era alcuna formazione di polizia ufficialmente riconosciuta in Svizzera; la seconda è il lavoro quotidiano realizzato spesso dietro le quinte dalle collaboratrici e dai collaboratori dell'ISP, che ogni anno permettono di realizzare più di 200 corsi in tutti gli ambiti della polizia.

format magazine: Dopo l'introduzione dell'attestato professionale federale nel 2003, il sistema nazionale di formazione di base per diventare agenti di polizia è stato recentemente ristrutturato (Concetto generale di formazione 2020). Rispetto ad altri Paesi, quali sono attualmente i punti di forza e le debolezze del nostro sistema?

Alain Ribaux: Nel settore di polizia, il nostro attuale sistema di formazione di base ha un grande punto di forza, ossia quello di aver raggiunto un equilibrio, spesso impercettibile, tra due importanti elementi: da una parte, l'uniformità necessaria a livello nazionale nelle esigenze e nei programmi dell'attestato federale, dall'altra, la libertà e l'aspetto di prossimità che sono stati concessi alle varie scuole di polizia. Potremmo riassumere questo equilibrio con la formula «pensare globale ma formare locale».

Stefan Blättler: È difficile comparare il nostro sistema di formazione con quello di altri Paesi, proprio a causa delle specificità svizzere. Inoltre, si dovrebbero definire innanzitutto i parametri di confronto. La peculiarità di cui è impregnato il nostro sistema di formazione di base e continua è il federalismo, che per certi aspetti si dimostra essere chiaramente un punto di forza. Tuttavia, nonostante la grande flessibilità che offre nel tenere conto delle specificità regionali, il federalismo comporta anche la sfida di non perdere di vista il sistema nel suo insieme. Anche se dipendono dai Cantoni, le polizie devono poter cooperare benissimo al di là delle loro frontiere e lo sviluppo della criminalità, in particolare su internet, richiede una sempre maggiore volontà e capacità di cooperazione. È esattamente l'aspetto su cui lavoriamo con il progetto CGF 2020. Puntiamo a una formazione che si adatti alle diverse particolarità cantonali attraverso la sua parte pratica nel secondo anno. Al contempo, definiamo le condizioni ottimali per l'interoperabilità dei corpi di polizia grazie ai curriculum comuni nella formazione di base. Non dobbiamo concentrarci su una prossima grande riforma rivoluzionaria, ma consolidare quanto raggiunto e, soprattutto, metterlo in pratica.

format magazine: In Svizzera, nell'ambito della polizia, la formazione di base e quella continua godono da diversi anni del grande appoggio del sistema di milizia. Cosa pensa di questo sistema e, nello specifico, delle sue prospettive per il futuro?

Stefan Blättler: Dobbiamo innanzitutto accordarci sulla definizione del sistema di milizia nella formazione di base e continua di polizia: secondo me questo termine significa impiegare professionisti per i corsi che grazie alla loro lunga e quotidiana esperienza pratica conoscono le realtà del lavoro sul campo. Questo lavoro di milizia, da non confondere con le attività secondarie a titolo volontario (la cui importanza non viene messa in dubbio), è e resterà cruciale per la formazione di base e continua degli agenti di polizia. Senza questa trasmissione diretta del sapere pratico, il sistema non funziona. D'altra parte, occorre trovare un buon equilibrio tra teoria e pratica. La teoria non definisce soltanto lo sfondo di uniformità che dev'essere garantito al di là delle usanze locali o individuali. Rappresenta

anche l'approfondimento scientifico e l'analisi della pratica. Questo equilibrio è però incompatibile con un'assenza di contatti tra teoria e prassi. Proprio in questo contesto si inserisce uno dei compiti principali dell'ISP: assicurare uno scambio costante tra gli agenti attivi sul campo che intervengono in un quadro di milizia e gli specialisti della formazione di base e continua, facendo in modo che questo scambio sia una fonte di ispirazione per entrambe le parti. Le «camere d'eco» vanno proscritte in quanto non portano a nulla.

Alain Ribaux: In un'organizzazione federale e ampiamente decentralizzata come la nostra, ho l'impressione che questo sistema sia l'unico in grado di far incontrare le esigenze e gli imperativi di quanto quotidianamente vissuto sul campo dai membri della polizia con ciò che è necessario insegnare nelle varie scuole di polizia. Gli specialisti e i quadri, che vivono quotidianamente la difficoltà del mestiere di polizia e le sue numerose sfaccettature, dispongono indubbiamente di un bagaglio di conoscenze professionali; solo loro possono quindi assicurare una formazione orientata all'apprendimento delle competenze necessarie al lavoro. Sono assolutamente convinto che questo sistema non debba essere abbandonato e che sia necessario cercare di valorizzare ancora di più gli sforzi e l'impegno di coloro che, oltre alle loro funzioni operative, si dedicano regolarmente anche alla formazione. Ad esempio, si potrebbe immaginare una sorta di certificato di lavoro dell'ISP, da attribuire agli agenti che hanno alle spalle cinque anni di esperienza come formatori di milizia in segno di riconoscimento del loro impegno e delle loro competenze in materia di formazione.

format magazine: La società diventa sempre più diversificata, anche in Svizzera. In che modo le polizie svizzere integrano queste diversità? E come affrontano le sfide che ne derivano? Quale ruolo deve ricoprire l'ISP in questo contesto?

Alain Ribaux: La polizia deve continuamente tenere conto delle evoluzioni sociali, in modo da non rischiare di diventare un'istituzione distac-

Gli specialisti e i quadri, che vivono quotidianamente la difficoltà del mestiere di polizia e le sue numerose sfaccettature, dispongono indubbiamente di un bagaglio di conoscenze professionali.

cata dalla realtà e incapace di rispondere correttamente alle richieste della popolazione e delle autorità. Per farlo, è sicuramente determinante la fase di reclutamento, dato che è proprio in questo momento che si selezionano i futuri agenti di polizia. Occorre accertarsi che provengano da diversi orizzonti culturali, etnici, religiosi e che rappresentino davvero la popolazione e le sue aspirazioni. Dal canto suo, l'ISP ha il ruolo di realizzare formazioni e corsi per la polizia che tengano conto di queste diverse problematiche e mettano in evidenza le evoluzioni attese da parte degli agenti.

Stefan Blättler: Anche qui occorre precisare cosa si intende con diversificazione. Quello che osservo, è soprattutto un cambiamento sempre più rapido nella società. La polizia, che lavora al

servizio di questa società, deve farvi fronte. La società dimostra sempre una grande fiducia nel lavoro della polizia, tuttavia si aspetta che quest'ultima sia in grado di seguire il ritmo dei

cambiamenti e che continui a garantire la sicurezza nelle sue diverse dimensioni, senza limitare le libertà. La pandemia ne è un esempio lampante. Gli agenti di polizia devono quindi essere sensibilizzati e formati a queste evoluzioni e alle situazioni che ne derivano nel loro lavoro. Le esigenze sono e continueranno a essere sempre più elevate, e i corpi di polizia devono tenerne conto nel reclutamento così come nella formazione di base e continua. Gli agenti di polizia devono non soltanto seguire gli sviluppi nella società conformemente alla loro missione, ma devono anche dimostrare apertura mentale rispetto a questi cambiamenti. L'ISP dev'essere all'apice dell'innovazione anche in questo ambito. Grazie all'unicità e alla solidità della sua posizione e del suo know-how, è in grado di rispondere a questi sviluppi attraverso strumenti di formazione e di perfezionamento scientificamente fondati. A prescindere dalle condizioni, è questo il ruolo dell'ISP, ma l'accelerazione e la crescente complessità sociale lo accentuano ulteriormente. Non considero questo aspetto come una sfida, ma piuttosto come una grande opportunità per l'Istituto.

La società dimostra sempre una grande fiducia nel lavoro della polizia, tuttavia si aspetta che quest'ultima sia in grado di seguire il ritmo dei cambiamenti.

format magazine: Quali sono le opportunità e le sfide principali legate alla digitalizzazione nell'ambito della formazione e del perfezionamento delle polizie svizzere?

Alain Ribaux: La digitalizzazione di una parte della formazione per adulti è ormai indispensabile e inevitabile. Su questo non c'è dubbio. Tuttavia, bisogna trovare il giusto equilibrio tra ciò che può e deve essere insegnato online, e ciò che deve rimanere in presenza. Tengo a precisare che, secondo me, anche le formazioni in presenza devono evolversi e tenere conto dei cambiamenti riscontrati. Ad esempio, le lezioni dovrebbero essere più brevi e interattive rispetto al passato e si dovrebbe cambiare ritmo o metodo di lavoro ogni 25/30 minuti. Occorre alternare in modo fluido nozioni teoriche trasmesse ex cathedra, lavori di gruppo e lavori di riflessione individuale, così da mantenere vivi l'interesse e l'attenzione delle persone che seguono la formazione.

Stefan Blättler: La pandemia ci ha mostrato che la digitalizzazione può offrire una flessibilità e una diversificazione ben maggiori rispetto al passato, non solo nel lavoro ma anche nella formazione di base e continua. L'insegnamento a distanza riduce non solo il tempo e le risorse necessarie agli spostamenti, ma anche i costi. Può agevolare la vita familiare e adattarsi al ritmo di apprendimento individuale. Inoltre, i mezzi di formazione e le forme di apprendimento digitali possono contribuire alla standardizzazione, all'armonizzazione e alla qualità della formazione di base e continua. Tuttavia, come per il rapporto tra teoria e pratica, è necessario un equilibrio anche tra presenza fisica e spazio virtuale. Non tutto deve per forza svolgersi in loco, ma non tutto può essere trasposto online. Molte situazioni specifiche al lavoro di polizia non si prestano all'esercitazione tramite simulatori. Infine, gli scambi personali durante le pause dei corsi sono essenziali per il buon esito dell'apprendimento, senza parlare della loro importanza a livello umano in generale, come ci ha fatto notare la pandemia. La sfida, e qui entra in gioco nuovamente l'ISP, è disporre di mezzi di formazione e di apprendimento digitali interessanti e di qualità, che permettano una grande varietà nei contenuti e nelle situazioni didattiche. Questi strumenti devono essere anche uniformi e disponi-

bili in tre lingue. L'ISP si occuperà prioritariamente di questo aspetto nel prossimo futuro e in collaborazione con i suoi gruppi d'interesse.

format magazine: Cosa pensa di un'eventuale accademizzazione della formazione di polizia simile a quelle messe in atto negli ultimi anni in altri Stati europei? Quale strategia dovrebbe seguire l'ISP?

Stefan Blättler: Questa evoluzione è del tutto logica: risponde alle crescenti esigenze nei confronti delle polizie e degli organi statali. Questi ultimi infatti subiscono una pressione più forte e devono saper giustificare le loro azioni in modo più convinto che semplicemente riferendosi alle tradizioni o a decisioni coraggiose di personalità dirigenti forti. Ciò vale anche per i collaboratori in prima linea. Così come aumentano in generale i titolari di diplomi di formazione accademica, è in crescita anche il numero di aspiranti agenti di polizia in possesso di un bachelor o un master. Non vi è alcun giudizio di valore; i corpi di polizia sono semplicemente un riflesso della società. Tuttavia, sarebbe del tutto irrealista e controproducente rifiutarsi di riconoscerlo. L'ISP deve assolvere la sua missione con chiarezza e risolutezza ed essere all'avanguardia di questa evoluzione. Deve affermarsi come l'istituzione accademica e scientifica che, grazie alle sue competenze in materia di condotta su scala nazionale, garantisce che questa accademizzazione si rifletta attivamente e in modo appropriato al target nella formazione di base e continua. L'accademizzazione non è fine a se stessa. L'ISP dovrebbe proporre possibilità di formazione continua allettanti all'insieme dei collaboratori interessati che dispongono delle competenze richieste. Questo aspetto è di grande importanza anche per l'attrattività della polizia in qualità di datore di lavoro.

Alain Ribaux: L'accademizzazione sul modello tedesco, con grandi centri universitari di formazione, centinaia di studenti, insegnanti e cattedre dedicate, è sicuramente illusoria date le dimensioni della Svizzera. Un'accademizzazione di «tipo elvetico», che appoggio e ritengo necessaria, deve passare dalla ricerca di maggiori sinergie e di programmi di formazione in comune con le scuole già esistenti nel Paese. In particolare, penso alla scuola di scienze

criminali dell'Università di Losanna e all'*Institut de lutte contre la criminalité économique* della HE-Arc a Neuchâtel. Inoltre, si potrebbe sollecitare anche la partecipazione delle nostre facoltà di diritto, con lo scopo di sviluppare programmi specifici rivolti ai quadri dei corpi di polizia. Bisognerebbe infine prendere le necessarie misure in materia di risorse e permettere agli agenti di venire esonerati o parzialmente liberati dai loro impegni durante uno o due semestri, affinché abbiano la possibilità di completare le loro conoscenze presso una scuola universitaria o un'università, come già avviene nei vicini Paesi europei.

format magazine: Nei prossimi anni, in quali settori l'Istituto dovrebbe rafforzare la propria posizione?

Alain Ribaux: L'ISP deve diventare un attore affermato a livello internazionale, così da permettere uno scambio di idee, di programmi, di aspiranti e di formatori con gli altri Paesi.

Stefan Blättler: Dopo 75 anni di intenso lavoro, l'ISP può vantare ottime premesse. Non bisogna però adagiarsi sugli allori. Da un lato, occorre proseguire attivamente e con impegno gli sviluppi intrapresi e, dall'altro, applicare le decisioni prese con un ampio consenso. A tal fine, è necessario seguire proprio la dinamica generata dalla riorganizzazione dell'ISP da due-tre anni a questa parte e, in questo contesto, pensare e discutere della nostra attività uscendo dai sentieri battuti. «Digitalizzazione» e «accademizzazione» sono nuove parole chiave importanti. Vorrei aggiungere a queste anche l'intensificazione della ricerca e il networking nazionale e internazionale con istituzioni e organizzazioni affini o che trattano tematiche simili.

format magazine: Quali sviluppi pensa che caratterizzeranno l'Istituto nel settore della ricerca in collaborazione con partner accademici?

Alain Ribaux: Piuttosto che lanciarsi nella ricerca di base, credo che l'ISP dovrebbe aiutare me-

L'accademizzazione sul modello tedesco, con grandi centri universitari di formazione, centinaia di studenti, insegnanti e cattedre dedicate, è sicuramente illusoria date le dimensioni della Svizzera.

glio i corpi di polizia a gestire le informazioni e le esperienze raccolte sul campo, in modo da poterle categorizzare, analizzare, trattare e memorizzare. La gestione del sapere è una questione che va al di là dei singoli corpi di polizia e potrebbe trovare nell'ISP una piattaforma a livello nazionale.

Stefan Blättler: La ricerca è il prodotto grazie al quale l'ISP afferma e legittima il suo status. Un istituto degno di questo nome non può limitarsi a riprodurre ciò che fanno gli altri; dev'essere pioniere. Inoltre, la ricerca è un requisito essenziale per far sì che la formazione di base e continua stia al passo con gli sviluppi scientifici e sociali. Al contempo, come già detto, l'ISP ha il vantaggio di avere un rapporto diretto con la pratica e un solido riconoscimento da parte dei corpi di polizia, contrariamente alle istituzioni puramente accademiche. Le premesse per una ricerca fondata sulla pratica non potrebbero quindi essere migliori. A ciò si aggiunge il fatto che l'ambito degli studi sulla polizia che tratta le specificità svizzere è ancora nella sua fase embrionale. Per l'ISP non significa solo aggiudicarsi una fetta di mercato, ma anche assolvere alla propria missione. Il networking con partner nel settore accademico è quindi sia un dovere sia una scelta. La ricerca in solitaria, se mai sia davvero esistita, è ormai obsoleta. Il networking è anche fonte d'ispirazione e motore di successi comuni.

[L]a ricerca è un requisito essenziale per far sì che la formazione di base e continua stia al passo con gli sviluppi scientifici e sociali.

format magazine: Come pensa che sarà l'Istituto nel 2030?

Stefan Blättler: L'ISP gode di fama e riconoscimento a livello nazionale e internazionale in qualità di centro di competenze svizzero per la formazione di base e continua di polizia. Garantisce gli standard più elevati in materia di formazione di polizia e assicura così una trasmissione affidabile e uniforme delle conoscenze necessarie ai collaboratori e ai responsabili dei corpi di polizia.

Alain Ribaux: Un'istituzione sempre molto attenta alle esigenze dei corpi di polizia ma anche rivolta al futuro, alla gestione del sapere, al rafforzamento della collaborazione con le scuole universitarie e gli istituti di formazione stranieri.

format magazine: Cosa augura personalmente all'ISP per il suo futuro?

Stefan Blättler: Auguro all'ISP di saper rispondere alle esigenze che gli vengono poste: proporre, in collaborazione con i suoi partner, formazioni di base e continue moderne, che permettono di trasmettere le conoscenze necessarie per il lavoro di polizia, nell'interesse della popolazione.

Alain Ribaux: Auguro all'Istituto di tenere i piedi per terra, ma sempre con uno sguardo rivolto verso nuovi orizzonti e appassionanti sfide.

Colloque en ligne

« La formation policière hier, aujourd'hui et demain »
Jeudi 2 décembre 2021



À l'occasion de son 75^e anniversaire, l'Institut Suisse de Police organise son premier colloque en ligne. Les présentations thématiques aborderont l'histoire de l'Institut, mais traiteront plus largement du développement de la formation policière ainsi que des nouvelles perspectives qui se font jour dans ce domaine.

L'objectif du colloque est de réunir des praticien-ne-s et des représentant-e-s du monde académique autour des différents enjeux qui touchent la formation policière en Suisse, mais aussi à l'échelle internationale.

À cet effet, le programme prévoit des exposés multilingues (avec interprétation vers le français, l'allemand ou l'anglais) en plénum et des workshops sur des sujets allant de la formation policière de base, des nouvelles technologies au service de la formation à la formation des cadres, en passant par l'application des résultats de la recherche dans la formation et la pratique policière.

Inscriptions et programme détaillé: **dès fin août 2021** sur le site www.institut-police.ch/fr

La participation au colloque est gratuite.

Online-Kolloquium

« Polizeiausbildung gestern, heute und morgen »
Donnerstag, 2. Dezember 2021

Anlässlich seines 75-jährigen Jubiläums organisiert das Schweizerische Polizei-Institut zum ersten Mal ein Online-Kolloquium. Die thematischen Präsentationen beleuchten die Geschichte des Instituts und beschäftigen sich mit der Entwicklung der Polizeiausbildung und neuen Perspektiven in diesem Gebiet.

Das Kolloquium hat zum Ziel, Praktiker/-innen und Vertreter/-innen der akademischen Welt zusammenzubringen und verschiedene Themen im Zusammenhang mit der Polizeiausbildung in der Schweiz, aber auch auf internationaler Ebene, zu diskutieren.

Zu diesem Zweck stehen Vorträge in verschiedenen Sprachen (mit Verdolmetschung auf Französisch, Deutsch und Englisch) im Plenum und Workshops auf dem Programm. Die Themengebiete reichen von der polizeilichen Grundausbildung über neue Technologien im Dienst der Ausbildung bis hin zur Kaderausbildung und zur Anwendung von Forschungserkenntnissen in der polizeilichen Ausbildung und Praxis.

Anmeldung und detailliertes Programm: **Ab Ende August 2021** unter www.institut-police.ch/de

Die Teilnahme am Kolloquium ist gratis.

Colloquio online

« La formazione di polizia ieri, oggi e domani »
Giovedì 2 dicembre 2021

In occasione del proprio 75^o anniversario, l'Istituto Svizzero di Polizia (ISP) organizza il suo primo colloquio online. Le presentazioni verteranno sulla storia dell'Istituto, ma affronteranno più in generale anche lo sviluppo della formazione di polizia e le nuove prospettive legate a questo settore.

Il colloquio si prefigge di riunire rappresentanti del mondo professionale e di quello accademico per affrontare diverse sfide legate alla formazione di polizia in Svizzera e all'estero.

A tal fine, diversi oratori interverranno in plenaria in più lingue (con interpretazione verso il francese, il tedesco e l'inglese); si terranno inoltre alcuni workshop su temi che spaziano dalla formazione di polizia di base a quella dei quadri, passando dalle nuove tecnologie al servizio della formazione e dall'applicazione dei risultati dell'attività di ricerca nella formazione e nella pratica di polizia.

Iscrizioni e programma dettagliato: **da fine agosto 2021** sul sito www.institut-police.ch/it

La partecipazione al colloquio è gratuita.